

LE PETIT FORGEOIS

MAGAZINE MUNICIPAL

À LA UNE

Votre nouvelle équipe
municipale

ZOOM SUR

Le budget 2026

FOCUS

Les événements
de la rentrée



ÉDITO



Chères Forgeoises et chers Forgeois,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous m'avez renouvelée en m'accordant plus de 65 % des suffrages lors de cette élection municipale. Ce résultat m'honore profondément et m'engage pleinement au service de notre commune et de chacun d'entre vous.

Ce nouveau mandat s'inscrit naturellement dans la continuité du travail engagé ensemble depuis 2020. Notre priorité demeure la poursuite des projets essentiels pour le présent et le futur de Forges-les-Bains, avec toujours la même exigence de proximité, d'efficacité et de maîtrise des dépenses publiques.

Nous poursuivrons ainsi la rénovation de l'école élémentaire, un chantier majeur pour nos enfants, tout en maintenant notre engagement de ne pas augmenter les impôts, malgré une baisse constante des subventions.

La voirie restera également au cœur de nos préoccupations. Cette année, une part importante du budget voirie est consacrée à la réfection de l'allée des Saules, à Malassis, après l'effondrement de cette impasse dans le Blain, des travaux indispensables à la sécurité et au cadre de vie des riverains. Cet imprévu nous amène à décaler dans le temps le plan de réfection initialement programmé.

Nous continuerons à renforcer les actions en faveur de la culture, des seniors et du lien social à Forges-les-Bains. Parce qu'une commune vivante est avant tout une commune où l'on se rencontre, échange et partage.

Parmi les projets importants de ce mandat figurent notamment la rénovation de l'ancienne mairie afin d'y permettre l'installation d'un commerce de proximité et l'aménagement du cœur de bourg, qui viendront renforcer la vitalité de notre centre-ville.

Nous poursuivrons nos efforts pour maintenir et développer les rendez-vous qui font vivre notre commune : les rencontres à votre demande en mairie ou sur le terrain lors de rendez-vous de quartier, mais aussi les consultations à travers les sondages, le marché du samedi matin, les marchés de la Saint-Valentin et de la Fête des Mères, ainsi que la boutique éphémère «L'Instant Local », qui valorise les talents et savoir-faire de notre territoire.

Enfin, nous continuerons à développer l'attractivité de Forges-les-Bains en nous appuyant sur ce qui fait sa richesse : son patrimoine, le dynamisme de ses associations et de ses acteurs économiques, la qualité de ses animations, l'engagement des élus, de ses bénévoles et l'énergie de tous ceux qui contribuent chaque jour à faire vivre notre commune.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je resterai fidèle à une méthode fondée sur l'écoute, la proximité et l'action.

Bien à vous. ●

Séverine Martin
Maire de Forges-les-Bains

LE PETIT

FORGEOIS No18

est réalisé par le service communication de la mairie | communication@forges-les-bains.fr

Directeur de la publication : Séverine Martin | **Rédactrice en chef** : Irène Corvest

Rédaction et conception graphique : Service communication, Margaux Maroussie

Crédits photos : photothèque municipale, Magnific, associations

Photo de couverture : Valérie Ferret. Fête de la musique 2026 au parc des Thermes.

Impression : Imprimerie de Compiègne : 2 000 exemplaires | **ISSN** : 2802-3994

Mairie de Forges-les-Bains - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains

Tél. : 01 64 91 03 29



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

10-31-1668

www.pefc-france.org

SOMMAIRE



10
À LA UNE
VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE



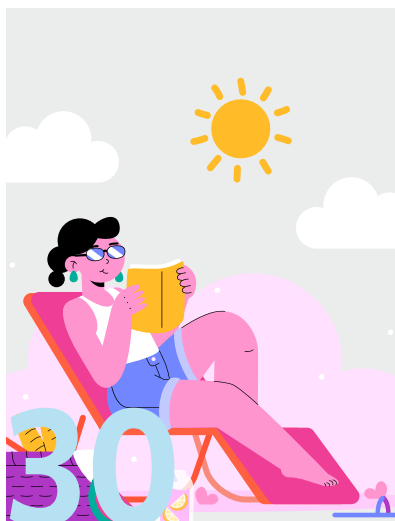
19
VIE ÉCONOMIQUE
RENCONTRE AVEC
YLSSON COSTA



20
ZOOM SUR...
LE BUDGET 2026



22
FOCUS
LES ÉVÉNEMENTS DE
LA RENTRÉE



30
CULTURE
LECTURES SOUS
LE PARASOL

Et aussi

4

RETOUR EN IMAGES

12

LES RÔLES DES ÉLUS LOCAUX

14

ACTUALITÉS

24

TRAVAUX

26

ENVIRONNEMENT

28

SCOLARITÉ

32

TRIBUNES

34

VIE ASSOCIATIVE

36

TRANQUILLITÉ VACANCES

37

INFOS MUNICIPALES / CARNET

38

AGENDA



Retrouvez toute l'actualité de la
commune sur
www.forges-les-bains.fr





Vœux du Maire

Mercredi 7 janvier, Madame le Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux aux Forgeois.



Conférence sur le sommeil

Une conférence animée par des spécialistes pour apprendre à mieux dormir au quotidien, **le 13 février.**



Soirée dansante au profit du Téléthon

Samedi 17 janvier. Grâce à votre énergie, vos sourires, vos pas de danse et vos incroyables déguisements rock'n roll, la soirée au profit du Téléthon a été une vraie réussite ! 539 € ont été récoltés et reversés au Téléthon. Un immense merci à toutes les personnes présentes pour leur générosité et leur bonne humeur !



Marché de producteurs & créateurs

Dimanche 8 février et 24 mai

A l'occasion de la Saint-Valentin et de la fête des mères, la commune a organisé deux marchés de producteurs, créateurs et artisans locaux, au parc des Thermes. L'occasion de découvrir le savoir faire local et de se faire plaisir !



Plus de photos



Les expositions culturelles

Depuis le début de l'année, la commune vous a proposé plusieurs expositions :

- En février, **"Forêt impressionniste, une immersion végétale"** de Brice Caharel (1),
- En mars, **"Lignes et lumières"**, une exposition de l'association Forges-les-Arts, à la découverte de l'univers lumineux des vitraux de Lydia Doucet ainsi que la finesse graphique des œuvres de Danielle Lepeut (2),
- En mars/avril, **"Animaux à protéger sur la planète"**, une exposition qui émerveille et engage petits et grands pour la biodiversité (3),
- En mai, **"Carnavals du monde"**, de Dunkerque à Rio ! (4),
- En juin, **"Hors-cadre"**, à la découverte des talents de la MCL de Forges-les-Bains (5).



1



4



2



5



2



5



3



5



Théâtre Braquage en cours !

À l'occasion de la Saint-Valentin, la salle Messor a fait le plein pour accueillir la comédie « Braquage en cours ! ». Devant une salle comble, le public a été conquis par cette pièce pleine d'humour, de quiproquos et de rebondissements. Une soirée placée

sous le signe du rire et de la convivialité, qui a rencontré un franc succès auprès des spectateurs.





SAINT-PATRICK

Vendredi 13 mars, vous étiez nombreux à célébrer la traditionnelle fête de la Saint-Patrick dans une ambiance festive et conviviale. Le groupe de rock "The Left Handers" a rythmé la soirée et fait vibrer le public. Une nouvelle réussite pour cette 5^e édition !



Journées européennes des métiers d'art



Les Journées Européennes des Métiers d'Art ont une nouvelle fois rencontré un beau succès. Organisé **du 10 au 12 avril** par le Collectif de la Grenouille avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Limours et de la municipalité, l'événement a rassemblé près de 40 artisans d'art et artistes autour du thème « Cœurs à l'ouvrage », au centre socio-culturel. Pendant tout un week-end, les visiteurs ont pu découvrir des savoir-faire d'exception, assister à des démonstrations, participer à des ateliers et échanger avec des créateurs passionnés dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Célébration de la restitution du clocher de l'église Notre-Dame de Forges-les-Bains

La municipalité et les Amis de l'Eglise ont célébré le retour à l'aspect d'origine de l'église **le 12 avril**. Plus d'informations sur les travaux page 25.



Inauguration du nouveau restaurant scolaire élémentaire et accueil de loisirs

Judi 7 mai, la commune a officiellement inauguré le nouveau restaurant scolaire élémentaire et accueil de loisirs, un équipement moderne et adapté aux besoins des enfants et des équipes éducatives. Cette inauguration s'est déroulée en présence de Madame le Maire, Séverine Martin, de Philippe Vergnieux, maire adjoint aux travaux, de Sabelyne Desmedt, maire adjointe au scolaire et périscolaire, ainsi que des élus du conseil municipal de la mandature précédente et actuelle.

La commune a également eu l'honneur d'accueillir Monsieur Laurent Jeanne, conseiller régional et délégué spécial à la Rénovation urbaine et à la Politique de la Ville à la Région Île-de-France, les sénatrices et sénateurs Laure Darcos, Jocelyne Guidez, Jean-Raymond Hugonet et Vincent Delahaye, Dany Boyer et Paolo De Carvalho, conseillers départementaux, Armand Douin, maire de Limours, ainsi que Monsieur Owen Hodges, inspecteur de l'Éducation nationale et Isabelle Grange, directrice de l'école élémentaire. De nombreux Forgeois étaient également présents pour découvrir ce nouvel espace pensé pour améliorer le quotidien des enfants. La commune remercie la Région Île-de-France et la CAF pour leur soutien financier. Merci également à PO Charpentier, Ita Architecte, aux entreprises, aux agents municipaux, aux élus et à l'équipe enseignante ainsi qu'à toutes les personnes mobilisées tout au long de cette réalisation.



Vacances à l'Escapade culturelle

Au fil des vacances d'hiver et du printemps, l'Escapade a proposé de nombreuses activités créatives et ludiques aux enfants : décorations de Pâques, jeux, plantations, créations de cartes et d'objets à offrir ont rythmé les journées dans une ambiance conviviale.

Le public a également pu découvrir une exposition consacrée aux animaux menacés, avec pour objectif de sensibiliser petits et grands à la préservation de la biodiversité. Des classes de l'école élémentaire ont participé à des ateliers de découverte et d'enquête autour d'espèces parfois méconnues, comme le pangolin ou le loris lent, afin de mieux comprendre les menaces qui pèsent sur elles. Entre créativité, découverte et sensibilisation, ces animations ont permis à chacun d'apprendre tout en s'amusant. L'Escapade poursuit ainsi sa mission en proposant tout au long de l'année des activités variées et accessibles à tous.



Fête sportive de fin d'année scolaire

L'Association des Parents d'Élèves, Parents Fort-joie, en collaboration avec la mairie, a organisé une grande fête sportive des enfants ouverte aux familles forgeoises, **samedi 13 juin au stade Maurice Buisson**. Tout au long de la journée, les associations participantes ont proposé des initiations et des découvertes de leurs pratiques sportives et activités.



Fête de la musique : pique-nique et concerts

Le 20 juin, le parc des Thermes a vibré au rythme de la musique à l'occasion de la Fête de la musique organisée par la commune. Habitants et visiteurs ont pu profiter d'un moment convivial autour d'un pique-nique, d'animations et de concerts en plein air. La soirée a été rythmée par les prestations de l'Académie de Musiques Modernes et du groupe Carbone, tandis que l'association Rock'N Forges a proposé des démonstrations très appréciées du public.





FÊTE DES THERMES

Le 27 juin dernier, vous avez été nombreux à vous retrouver au Parc des Thermes pour célébrer l'été dans une ambiance conviviale et festive. Malgré les fortes chaleurs qui ont conduit à l'annulation du feu d'artifice, la soirée a été un beau moment de partage, rythmé par la bonne humeur. Le feu d'artifice sera finalement tiré à la rentrée, en septembre.



VOTRE NOUVELLE équipe municipale

C'est parti pour un nouveau mandat.

Le 20 mars dernier, à la suite des élections du 15 mars, les membres du Conseil municipal sont entrés en fonction.

À l'ordre du jour, l'élection du Maire. Séverine Martin, – dont la liste "Forges pour vous" a remporté 65,04% des suffrages exprimés – a été reconduite pour un deuxième mandat à la mairie de Forges-les-Bains. À ses côtés, 8 adjoints élus, et 14 conseillers municipaux délégués qui complètent le groupe de la Majorité.

Le Conseil municipal compte également 4 élus d'opposition issus de la liste citoyenne pour Forges-les-Bains, conduite par Marie-Hélène Huzé.

Le Conseil Municipal de Forges-les-Bains se compose de 27 élus dont 8 adjoints et 18 conseillers municipaux.



Séverine MARTIN
Maire de Forges-les-Bains
Vice-présidente de la Communauté
de Communes du Pays de Limours,
déléguée aux travaux et entretien
du patrimoine bâti et non bâti.

ADJOINTS AU MAIRE



Christian CHARDIN
Finances et mutualisation



Valérie FERRET
Famille et solidarité



Rémi PISANO
Urbanisme et attractivité
économique



Irène CORVEST
Communication et vie du
village et des hameaux



Philippe VERGNIEUX
Travaux



Sabelyne DESMEDT
Scolaire et périscolaire



Frédéric BONNEHON
Environnement, ruralité
et cadre de vie



Béatrice PETITPAS
Culture et vie associative

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jörg DETTMANN



Nathalie CHAMPON



Evelyne COLLINO



Frédéric SOULET



David HERNANDEZ



Mireille BENOIT
déléguée soutien aux
producteurs et artisans
locaux



Juliette LARGEAU



Isabelle DA SILVA



Sébastien LECOMTE



Julien DUHOUX



Arnaud DRISCH



Carine PIGEAU



Loïc BAYARD
délégué patrimoine,
tourisme, attractivité et
citoyenneté



Céline MARTINEZ

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



Marie-Hélène HUZÉ



David BOISBOURDIN



Nathalie POMPON



Christian GERHARDS

Retrouvez la liste
des élus et leur fiche
complète en ligne sur
www.forges-les-bains.fr

Les rôles des élus locaux

LE CONSEIL MUNICIPAL

> Assemblée délibérante de la commune



27



membres du conseil municipal
élus par les citoyens
le 15 mars



RÔLES

- > **Elire** le maire et ses adjoints
- > **Voter chaque année le budget** de la collectivité
- > **Débattre et décider des grands projets** (urbanisme, éducation, sports, travaux, culture, solidarité...)
- > Participer aux **commissions municipales** qui préparent les délibérations du conseil municipal

L'EXÉCUTIF MUNICIPAL



Le Maire et ses adjoints
élus parmi les membres du
conseil municipal



FONCTIONNEMENT

- > **Le Maire peut donner aux adjoints des délégations thématiques** (scolarité, solidarité, animation, culture, urbanisme, travaux, communication...)
- > **L'exécutif municipal définit les orientations stratégiques et les politiques publiques**

LES RÔLES DU MAIRE

EN TANT QU'AGENT DE L'ETAT

- > **Il est officier d'état civil** (mariages, naissances, décès)
- > **Il est officier de Police judiciaire** (tranquillité publique)
- > **Il organise les élections et le recensement de la population**



EN TANT QUE CHEF DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

- > Il met en œuvre **les décisions du conseil municipal**
- > **Il représente la commune** (en justice, lors des cérémonies protocolaires...)



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

14

communes membres



35

conseillers communautaires
(issus des conseils municipaux)



- > Le nombre de conseillers communautaires est établi proportionnellement à la population de chaque commune.
- > Le Président est élu par le Conseil communautaire. Il ordonne les dépenses et est assisté par le Bureau communautaire.
- > Les commissions préparent et suivent les projets. Elles instruisent les dossiers qui seront soumis au Bureau et au Conseil communautaire avant chaque délibération.



La CCPL : à quoi ça sert, concrètement ?

Vous entendez souvent parler de la Communauté de Communes du Pays de Limours, mais vous ne savez pas toujours très bien ce qu'elle fait pour vous au quotidien ? Voici tout ce qu'il faut savoir sur cette structure qui œuvre au service des 14 communes et de leurs habitants.

Un territoire, 14 communes, une seule équipe

La CCPL regroupe 14 communes pour un total de 28 128 habitants sur 118,54 km². Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Janvry, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse : toutes ces communes ont décidé de faire cause commune pour agir ensemble sur des sujets qui dépassent les frontières communales.

Une histoire qui dure depuis plus de 60 ans

La coopération entre communes dans ce secteur ne date pas d'hier. Dès le 9 novembre 1964, une douzaine de communes s'étaient regroupées autour de Limours pour former le District rural du Canton de Limours, afin de réaliser ensemble ce

qu'elles ne pouvaient faire seules. C'est à l'avènement de la loi Chevènement de 1999 que les communes ont opté pour la transformation en Communauté de Communes, qui a pris effet au 1^{er} janvier 2002.

Comment ça fonctionne ?

La CCPL est une structure complémentaire, au service de toutes les communes membres.

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité. Il est composé de représentants de chaque commune. Le Conseil élit parmi ses membres un Bureau communautaire, chargé de la gestion quotidienne de la Communauté de Communes, de la mise en œuvre et du suivi de ses actions. Enfin, une administration composée d'agents aux compétences pluridisciplinaires met en œuvre les décisions et orientations votées par les élus.



Monsieur William Berrichillo a été élu Président de la CCPL le jeudi 16 avril 2026.

Il succède à Madame Dany Boyer.

Madame le maire Séverine Martin est 2^e Vice-présidente déléguée aux Travaux et Entretien du patrimoine bâti et non bâti.

Les trois membres de la majorité du conseil municipal de Forges-les-Bains représentants à la CCPL sont : Christian Chardin, Valérie Ferret et Rémi Pisano ainsi que Marie-Hélène Huzé, conseillère municipale de la minorité.

Ce que la CCPL fait pour vous : les grandes compétences

Voici les principaux domaines d'actions :

LES DÉCHETS

La collecte et le traitement des ordures ménagères est une compétence obligatoire de la CCPL. C'est donc elle qui organise la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire.



LES TRANSPORTS

La CCPL organise les transports collectifs locaux : réseau de bus, transport scolaire, transport à la demande, et même la gare autoroutière pour faciliter vos déplacements vers Paris et au-delà.



L'URBANISME ET LE LOGEMENT

La CCPL intervient en matière d'aménagement du territoire, d'habitat et propose des permanences juridiques sur les questions de logement.



LA PETITE ENFANCE ET LA FAMILLE

Crèches, relais petite enfance, lieux d'accueil enfants-parents de Forges-les-Bains (LAEP) et accueils de loisirs pour les 3-17 ans : c'est la CCPL qui pilote l'ensemble de ces services à destination des familles.



L'ENVIRONNEMENT

La CCPL gère notamment le Domaine de Soucy, porte un Plan Climat Air Énergie, accompagne les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique et développe les liaisons douces (voie verte, Véloscénie).



COMMENT CONTACTER LA CCPL ?

Le siège est situé à Briis-sous-Forges, au 615 rue Fontaine de Ville, en face du gymnase intercommunal. L'accueil du public est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE

Accompagnement des demandeurs d'emploi, ateliers de formation, soutien aux entreprises locales et développement des zones d'activités : la CCPL s'engage pour que l'emploi reste proche de chez vous.



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Les gymnases intercommunaux et diverses actions culturelles relèvent de la CCPL, accessibles à tous les habitants du territoire.



> Prévention

MOUSTIQUE TIGRE ADOPTONS LES BONS REFLEXES

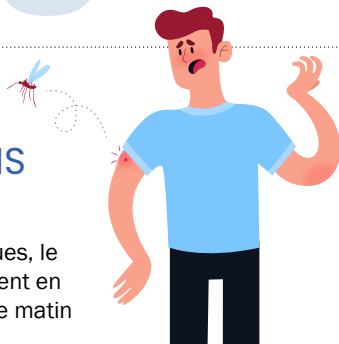
Contrairement à d'autres moustiques, le moustique tigre pique principalement en journée, avec une activité accrue le matin et en fin d'après-midi.

> Le moustique tigre pond ses œufs dans une très petite quantité d'eau. Un bouchon renversé, une soucoupe sous un pot ou un jouet oublié dans le jardin peuvent devenir un gîte larvaire.

> Le moustique tigre est sédentaire : il vit dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Si vous vous faites piquer, il est probable que le moustique soit né dans votre quartier.

> En supprimant les eaux stagnantes (coupelles, pneus, gouttières, bassins, etc.), en curant les gouttières et en couvrant les réservoirs d'eau, on peut réduire très significativement la population de moustiques tigres autour de chez soi.

> Au-delà d'être douloureuse, la piqûre du moustique tigre peut transmettre des maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika. D'où l'importance de limiter sa prolifération.



> Petite enfance

CRÈCHE PARENTALE

Des places sont disponibles à la crèche parentale L'île aux enfants de Briis-sous-Forges pour la rentrée de septembre. N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe par mail : ileauxenfants91.inscriptions@gmail.com.

Pour en savoir plus : ileauxenfants91.com



> Commerce

LES FORGEOIS ONT VOTÉ !



Vous avez été nombreux à participer à notre sondage pour choisir le nom de la boutique éphémère.

L'Instant local, c'est le nom que vous avez choisi pour mettre à l'honneur nos créateurs et producteurs locaux. Merci pour votre participation !

Les prochains commerçants présents sont :

- Du 31 août au 7 septembre : Léa Polizzi et ses pâtisseries gourmandes
- Du 7 au 21 septembre : Fren'Chic Attitude avec ses nombreux produits locaux.

Découvrez la programmation complète sur le site internet

www.forges-les-bains.fr

> Service public

CIMETIÈRE

Le portail du cimetière est désormais motorisé afin de faciliter l'accès aux visiteurs. Des horaires d'ouverture automatique ont été mis en place : en hiver, de 8h à 19h et en été, de 9h à 20h. Consultez le site **portail.gescime.com/forges-les-bains** pour retrouver les tarifs des concessions ainsi que le règlement. Un plan détaillé du cimetière est disponible.

> Citoyenneté

DÉMÉNAGEMENT OU EMMÉNAGEMENT : RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT

Vous préparez un déménagement ou vous vous apprêtez à emménager à Forges-les-Bains ?

Pour garantir la sécurité de tous et la fluidité de la circulation, la commune vous permet de réserver un emplacement de stationnement. Cette démarche est obligatoire et permet d'éviter les désagréments liés au manque de place le jour J.

Votre demande d'autorisation de stationnement doit être transmise au moins dix jours avant la date prévue, par mail à : servicetechniques@forges-les-bains.fr

Une fois l'autorisation obtenue, vous devez installer les panneaux d'interdiction de stationner 48 heures avant le déménagement ou l'emménagement et afficher l'arrêt municipal transmis par la commune (matériel d'affichage non fourni).

Demande d'autorisation de tonnage

Si vous devez circuler avec un camion de plus de 3,5 tonnes dans les rues communales, une demande doit également être adressée à la mairie.

Retrouvez toutes les informations et le formulaire de demande sur le site internet de la commune :

www.forges-les-bains.fr/nouveaux-forgeois

> Scolarité

APPRENDRE EN S'AMUSANT CET ÉTÉ, C'EST POSSIBLE !

Et si l'été devenait le moment idéal pour réviser sereinement tout en s'amusant ? Profitez des nombreuses ressources pédagogiques disponibles

sur la plateforme Prof Express, pour consolider les acquis et préparer la rentrée scolaire en douceur.

Au programme :

- > Cahiers de vacances pour les élèves du primaire
- > Exercices et corrigés pour tous les niveaux
- > Jeux pédagogiques, quiz
- > Cours en vidéo...

Autant de contenus ludiques et pédagogiques pour apprendre à son rythme et garder les bons réflexes avant la reprise !

Et le meilleur dans tout ça ? C'est 100 % gratuit pour tous les Forgeois ! Depuis l'ouverture du service, la plateforme compte 205 enfants et 128 parents inscrits.

Inscrivez-vous ou connectez-vous à votre espace personnel :

www.soutienscolaire-forges-les-bains.com
ou scannez le QR CODE





> Travaux

TRAVAUX À L'AÉROPORT PARIS-ORLY : DES SURVOLS INHABITUELS À PRÉVOIR



Du 10 août au 17 décembre, le Groupe ADP entreprend la rénovation de l'une des pistes de l'aéroport Paris-Orly. Pendant toute la durée du chantier, les vols seront concentrés sur les deux pistes restantes, entraînant des trajectoires inhabituelles, notamment au sud et à l'ouest de l'aéroport. Plus de 3 000 vols seront supprimés ou redirigés vers Paris-Charles de Gaulle. Ces travaux, nécessaires tous les 30 ans, ont été planifiés pour limiter au maximum les nuisances. Le couvre-feu de 23h30 à 6h restera en vigueur tout au long du chantier. À noter également : des tests techniques auront lieu en amont, du 11 juin au 6 août, les mardis, mercredis et jeudis entre 13h et 16h. Pour suivre l'avancement des travaux et consulter les cartes des trajectoires modifiées, rendez-vous sur entrevoisins.groupeadp.fr

Crédit photo : Sylvain Cambon pour Groupe ADP

> Archives

LE PNR LANCE UN APPEL À PHOTOGRAPHIES DES PAYSAGES DU TERRITOIRE



Le Parc vous invite à ressortir vos albums photos et vos archives des paysages du territoire entre 1950 et 2000 !

Cette année, deux thématiques portent l'appel à photographies :

- L'Observatoire des paysages du Parc
- L'Observatoire des paysages de la Vallée de la Mérantaise

Toutes les photos sont les bienvenues afin de développer et alimenter l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc. Des photos de paysage professionnelles, de famille ou d'amateurs prises entre 1950 et 2000 sont autant de ressources pour rendre compte et documenter l'évolution des paysages de notre territoire.

Envoyez vos photos et leur localisation avant septembre 2026 à m.dobre@parc-naturel-chevreuse.fr

Pour en savoir plus :

www.parc-naturel-chevreuse.fr/appe-photographies

Archives Départementales des Yvelines, 15Fi 400, 1960



> Seniors

RETRAITÉS, INSCRIVEZ-VOUS À L'ATELIER MÉMOIRE

Organisé par le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France), l'atelier « Mémoire » consiste en une sensibilisation sur le fonctionnement cognitif, sur les comportements à mettre en œuvre au quotidien pour stimuler et entretenir ses fonctions cognitives.

Il permet aussi de rassurer et redonner confiance.

> 10 séances de 2 heures sont organisées à partir du 9 septembre, pour 15 participants.

Inscriptions par mail à mairie@forges-les-bains.fr ou par téléphone au 01 64 91 03 29 avant le 31 août.



> Services publics

HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Pendant les vacances d'été, les horaires des services municipaux s'adaptent :

- > La mairie : ouverte aux horaires habituels. Fermeture tous les samedis du 18 juillet au 22 août inclus.
- > Le bureau de poste : ouvert aux jours et horaires habituels. Fermeture du 11 au 14 juillet et le 15 août
- > L'Escapade culturelle : ouverte du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture du 3 au 23 août.
- > L'accueil de loisirs : ouverture du 6 au 17 juillet et du 17 au 28 août. Fermeture du 20 juillet au 14 août inclus.
- > Le bureau périscolaire : ouverture à partir du 17 août et joignable entre 9h et 16h. Fermeture du 6 juillet au 14 août inclus.
- > Club des jeunes : ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 du 6 au 17 juillet.
- > Ouverture du parc des Thermes : de 9h à 19h



> Santé

MUTUELLE COMMUNALE : LES NOUVEAUX TARIFS 2026

La mutuelle mise en place par la commune est accessible à tous les Forgeois. Consultez les nouveaux tarifs 2026 et n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller Nuoma au 0 805 037 110 (appel gratuit). Pour en savoir plus : www.forges-les-bains.fr

> Commerce

LE DISTRIBUTEUR À PIZZAS EST OUVERT !

Le kiosque à pizzas fait peau neuve et réouvre avec un nouveau propriétaire. Les pizzas sont préparées chaque jour avec soin par La Cucinetta Delamamma dans leur laboratoire situé aux Molières, puis réapprovisionnées quotidiennement pour vous garantir fraîcheur et qualité.

Au menu : 10 variétés de pizzas pour satisfaire toutes les envies !

Rendez-vous au 2 Rue du Pré de la Barrière (à côté du bar du château).

Comment commander ?

- Via l'application Smart Pizza
- Directement sur place

À vous de choisir : pizzas chaudes prêtes à déguster ou froides à réchauffer chez vous.

Paieement : CB sur place ou via l'application



> Commerce

LA GUINGUETTE L'ATIPYK, VOTRE RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ !

Suite au succès rencontré l'an dernier, la guinguette éphémère l'Atipyk revient pour une nouvelle saison estivale pleine de convivialité !

Depuis le 17 avril, retrouvez ce rendez-vous incontournable des beaux jours sur la place de l'église, dans une ambiance chaleureuse et festive. Entre amis, en famille ou entre voisins, venez profiter d'un moment de détente autour de focaccias gourmandes, boissons fraîches et cocktails estivaux. Cette année encore, l'Atipyk vous promet de beaux moments de partage... avec quelques nouveautés à découvrir tout au long de la saison !

Infos pratiques

Place de l'église

Du vendredi au dimanche soir & jours fériés

De 16h à 22h



> Festivité

LA FÊTE DE LA CHÂTAIGNE SE PRÉPARE DÉJÀ !

Même si l'automne paraît encore loin, il est déjà temps de préparer la prochaine édition de la traditionnelle Fête de la châtaigne qui aura lieu le 11 octobre. Et cette année encore, deux rendez-vous participatifs inviteront petits et grands à laisser parler leur créativité.



À VOS CONSTRUCTIONS POUR LE CONCOURS D'OFNI !

Le désormais incontournable concours d'OFNI (Objet Flottant Non Identifié) revient pour une nouvelle édition pleine d'imagination et de bonne humeur.

Le principe ? Concevoir, seul, en famille ou entre amis, un engin flottant sans moteur et sans équipage, capable de voguer sur le plan d'eau du parc des Thermes lors du concours. L'OFNI doit pouvoir entrer dans un cercle de 80 cm de diamètre. Alors sortez les outils, récupérez des matériaux et laissez libre cours à votre imagination ! Les créations devront être déposées le 11 octobre entre 10h et 13h au parc des Thermes.

Le règlement complet du concours est disponible sur le site de la commune ou en scannant le QR CODE >



PRÉPAREZ AUSSI VOS PLANTS POUR LE "TROC MA PLANTE"

Le "Troc ma plante", c'est l'occasion idéale pour échanger graines, boutures, plants, conseils et astuces entre passionnés de jardinage.

C'est le moment parfait pour commencer vos semis, multiplier vos plantes et préparer de belles surprises à

partager avec les autres participants à l'automne.

Que vous soyez jardinier confirmé ou simple amateur de nature, ce rendez-vous convivial permettra à chacun de repartir avec de nouvelles variétés... et de belles rencontres !

Rendez-vous en octobre pour une Fête de la Châtaigne toujours plus festive, créative et participative !

> Événement

BROCANTE : INSCRIPTIONS OUVERTES

La traditionnelle brocante de Forges-les-Bains se déroulera le dimanche 13 septembre, rue et place de l'Eglise.

Objets déco, mobilier, jouets, livres, vêtements, bibelots...

> Réservation d'un stand : inscriptions ouvertes jusqu'au 6 septembre.

Complétez le formulaire et consultez la liste des documents à fournir sur : www.forges-les-bains.fr





> Loisirs

DES VACANCES CRÉATIVES À L'ESCAPADE CULTURELLE

Cet été, l'Escapade culturelle vous ouvre ses portes tout au long du mois de juillet, du lundi au vendredi de 10h à 17h. Chaque jour, les enfants pourront participer à des activités variées, créatives, ludiques et conviviales. Une belle occasion de découvrir, apprendre et s'amuser pendant les vacances ! Les places étant limitées, pensez à vous inscrire à l'avance.

Découvrez le programme complet et les modalités d'inscription sur www.forges-les-bains.fr

Envie d'un moment de détente ?

L'Escapade culturelle est également accessible en accès libre. Venez profiter d'un espace convivial pour lire un livre, feuilleter un magazine, jouer à des jeux de société ou simplement partager un bon moment en famille ou entre amis. Que vous participiez aux animations ou que vous passiez simplement pour vous détendre, l'Escapade culturelle vous accueille pendant les vacances du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août.

> Loisirs

UNE JOURNÉE POUR CHOISIR SON ACTIVITÉ

Les nombreuses associations sportives, culturelles, musicales, de loisirs.. vous donnent rendez-vous le samedi 12 septembre de 10h à 17h, au gymnase Alice Milliat.

Cette journée des associations sera l'occasion d'échanger avec les nombreux bénévoles présents et de vous inscrire aux activités proposées.



> Solidarité

PLAN CANICULE : PERSONNES VULNÉRABLES, INSCRIVEZ-VOUS !

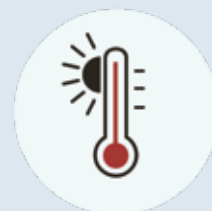
Afin de passer un été serein, la municipalité renouvelle son dispositif de veille sanitaire. Vous pouvez vous inscrire (ou inscrire un proche) directement en mairie ou en complétant le formulaire en ligne.

En cas de forte chaleur, les services de la mairie prendront contact avec vous pour s'assurer que tout va bien. Pour identifier facilement leur appel, n'hésitez pas à enregistrer dès maintenant le numéro de la mairie dans vos contacts : 01 64 91 03 29.



1. L'hydratation et l'alimentation (même sans soif !)

- Boire régulièrement : consommez au moins 1,5 litre d'eau par jour (environ 8 verres), sans attendre d'avoir la sensation de soif.
- Varier les apports : si l'eau pure est difficile à boire, complétez avec des jus de fruits coupés d'eau, des infusions froides, du thé glacé, ou des potages froids.
- Manger pour compenser : mangez normalement en privilégiant les aliments riches en eau (fruits frais comme la pastèque ou le melon, légumes, laitages, sorbets).
- Éviter les pièges : ne consommez pas d'alcool (qui déshydrate) et limitez les boissons trop sucrées ou fortement caféinées (effets diurétiques).



2. Le rafraîchissement corporel et de l'habitat

- Mouiller la peau : Humidifiez-vous régulièrement le corps à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette mouillé ou en prenant des douches tièdes (pas glacées, pour éviter le choc thermique).
- Créer du courant d'air : N'utilisez le ventilateur que si la pièce est plus fraîche que le corps (sinon, il brasse de l'air chaud). Ouvrez les fenêtres uniquement la nuit.
- Occulter la lumière : Laissez les volets, stores et rideaux fermés tant que le soleil tape sur les façades.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à joindre le 15.

Le numéro vert "Canicule info service" est joignable au 0800 06 66 66 de 8h à 19h (appel gratuit).

UNE PHOTO, UNE HISTOIRE

Aidez-nous à retrouver les visages de la Libération !

À l'occasion de la commémoration de la Libération de Paris le 25 août 1944, la municipalité souhaite faire revivre un moment fort de l'histoire de notre commune.

Nous avons la chance de posséder une photographie historique de l'arrivée du Général Leclerc lors de la Libération.

Nous avons besoin de vous ! Si vous étiez enfant à cette époque, votre mémoire est précieuse.

- Vous reconnaissez-vous sur ce cliché ?
- Reconnaissez-vous des proches, des voisins ou des visages familiers ?

Si cette image réveille des souvenirs ou si vous identifiez quelqu'un, n'hésitez pas à nous en faire part en contactant la mairie au :

01 64 91 03 29

ou par mail mairie@forges-les-bains.fr

Chaque petit détail ou anecdote nous aidera à enrichir l'histoire de Forges-les-Bains.



L'Instant local la boutique éphémère

Réservation

Vous êtes commerçant, créateur ou artisan et vous recherchez un local pour vendre ou tester, sur une courte durée, vos produits et vos créations ?

Envoyez votre candidature par mail à la mairie communication@forges-les-bains.fr.

Pour suivre et découvrir l'actualité de la boutique, connectez-vous sur **www.forges-les-bains.fr** et sur la page Facebook de la commune.

Pour plus d'informations, contactez la mairie au 01 64 91 03 29

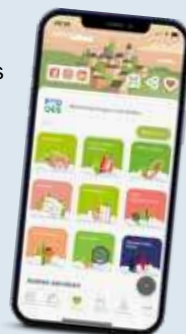
> Pratique

Restez connectés avec votre commune !

Vous souhaitez être informé en temps réel des actualités de la commune, des événements à venir, des alertes importantes ou des informations pratiques ?

Téléchargez gratuitement l'application Illiwap et abonnez-vous à la station de Forges-les-Bains !

Simple d'utilisation, gratuite, sans publicité et sans création de compte, l'application vous permet de recevoir instantanément les informations diffusées par la mairie : événements, travaux, inscriptions, alertes météo ou encore informations pratiques du quotidien.



Illiwap est également un outil de proximité qui facilite les échanges avec la commune.

Grâce à la fonctionnalité de signalement, les habitants peuvent informer rapidement les services municipaux d'un problème constaté sur l'espace public : éclairage défectueux, dépôt sauvage, voirie endommagée, mobilier urbain détérioré ou toute autre anomalie. Quelques clics suffisent pour transmettre l'information et contribuer à l'amélioration du cadre de vie de tous.

Déjà adoptée par de nombreux Forgeois, l'application est devenue un réflexe simple et efficace pour rester connecté à la vie de la commune et participer activement à son quotidien. N'attendez plus :

rejoignez la station Forges-les-Bains sur Illiwap et gardez votre commune à portée de main ! Scannez le QR Code pour télécharger l'application.



Portrait

Rencontre avec Ylsson Costa

un commerçant passionné
au cœur de Forges-les-Bains

S'il est un visage que de nombreux Forgeois connaissent, c'est bien celui d'Ylsson Costa. Natif de la commune, il fait partie de ces commerçants qui contribuent à faire vivre le cœur du village et à créer du lien entre les habitants.

Installé depuis 2004 au Bar-Tabac-Brasserie du Château, Ylsson a su faire évoluer son établissement au fil des années pour en faire un véritable lieu de vie. Il a notamment réussi à réunir au sein d'un même commerce le tabac, la Française des Jeux et le PMU, offrant ainsi un service complet et de proximité à ses clients.

Toujours animé par la volonté d'accueillir ses visiteurs dans les meilleures conditions, il a entrepris une rénovation complète de son établissement entre novembre et décembre 2024. Réalisés par des artisans et entrepreneurs locaux, ces travaux ont permis de moderniser les lieux tout en conservant leur caractère convivial.

Mais ce qui fait aussi la renommée d'Ylsson, c'est sa terrasse équipée d'une pergola bioclimatique. Cet aménagement lui a valu une reconnaissance exceptionnelle en remportant en 2018 le prestigieux « Trophée de la Terrasse », organisé par la Fédération des Buralistes. Face à 150 candidats issus d'un vaste territoire regroupant l'Île-de-France, l'Est, l'Ouest et le Nord de la France, soit près de 16 000 buralistes concernés par le concours, Ylsson s'est imposé grâce à l'originalité et à la qualité de ses aménagements.

Cette victoire est aussi celle de ses clients. Mobilisés en nombre, ils ont voté massivement pour soutenir leur commerçant, permettant à Ylsson de recueillir 1 985 votes et de l'emporter face à des établissements prestigieux, parmi lesquels figurait notamment le George V. Une première pour une commune comme Forges-les-Bains et une belle fierté locale.



Derrière les caricatures de footballeurs qui ornent sa vitrine, Ylsson aime rappeler qu'il y a bien plus qu'un simple commerce :

« Derrière cette vitrine, il n'y a pas que des caricatures. Il y a un bon café chaud, des boissons fraîches, un moment de détente et de convivialité qui n'appartient qu'à vous. »

Que ce soit pour partager un café entre amis, boire un verre en terrasse, suivre un événement sportif ou simplement échanger quelques mots, chacun y trouve sa place. Cet été, les amateurs de football pourront notamment profiter de la retransmission des matchs de la Coupe du Monde dans une ambiance conviviale.

L'établissement offre également une formule originale pour les gourmands : grâce au distributeur de pizzas installé à proximité immédiate, il est possible de commander sa pizza et de la déguster sur place. Mieux encore, une remise de 20 % est proposée sur le prix de la pizza pour toute consommation d'au moins une boisson à la brasserie. En face du Bar du Château, le terrain de pétanque aménagé par la municipalité permet de prolonger le moment de détente. Pour ceux qui souhaitent s'essayer au jeu, Ylsson met même des boules de pétanque à disposition.

Plus qu'un commerce, le Bar-Tabac-Brasserie du Château est un lieu de rencontres et de convivialité qui participe pleinement à l'animation de notre commune. Dans un contexte où les commerces de proximité ont besoin du soutien de tous pour continuer à exister, n'hésitez pas à venir rencontrer Ylsson Costa, partager un moment avec lui et découvrir ou redécouvrir son établissement.

Parce que faire vivre nos commerces locaux, c'est aussi faire vivre notre commune !

➤ **Bar-Tabac-Brasserie du Château**
2 Rue du Pré de la Barrière, 91470 Forges-les-Bains
Téléphone : 01 64 91 42 54
Ouvert du lundi au samedi.





BUDGET 2026

Le budget 2026 a été adopté au conseil municipal du 11 mars en l'absence de communication de nos recettes fiscales par l'Etat.

Un ajustement a été nécessaire au conseil municipal du 10 juin du fait de l'intégration de ce que la comptabilité publique appelle une "créance douteuse" qui n'est autre qu'une facture de 485€ de cantine non acquittée et de l'ajustement des montants définitifs effectivement reçus. Ce qui a permis de présenter un budget de fonctionnement plus fidèle à l'exécution prévisible.

Le budget reste difficile à déterminer dans un contexte international particulièrement perturbateur par ses conséquences sur les coûts énergétiques et l'inflation. Si cette dernière était très basse en début d'année, lors de l'élaboration du budget, son accélération récente, substantielle, exerce déjà des effets indésirés sur les coûts d'approvisionnement ou les dépenses de personnel.

De la durée de l'instabilité géopolitique dépend en bonne partie la validité de nos prévisions.

Fondamentalement, si l'exécution du fonctionnement ne suscite pas de souci majeur en dépit des réserves ci-dessus, la gestion communale reste focalisée sur l'important effort d'investissement sur les écoles et particulièrement l'élémentaire. Des exigences réglementaires imprévues vont encore alourdir ici une facture déjà conséquente, contraignant la commune à un nouveau recours à l'emprunt afin de financer la suite et fin des travaux sur les deux prochaines années.

Il est rappelé que toutes ces opérations s'effectuent à pression fiscale inchangée pour les Forgeois.

Budget investissement

Après un effort considérable en 2025 pour la construction du bâtiment abritant le nouveau restaurant scolaire (près de 3 M€ pour ce seul poste), les travaux vont se poursuivre en vue de l'aménagement de la nouvelle salle d'accueil et de la rénovation du bâtiment Petit Muce.

Une enveloppe légèrement supérieure à 2 M€ a été réservée à cet effet ; la dépense pourrait cependant être ici un peu moindre, la séquence anticipée des travaux étant modifiée avec la destruction de l'ancienne cantine dès cet été pour des raisons tant de rythmes scolaires - perturber le moins possible les périodes d'enseignement - que financières - pouvoir intervenir dans d'autres domaines -. Dans ces conditions, l'emprunt inscrit au budget prévisionnel ne sera levé qu'en fin d'année, la trésorerie disponible suffisant à assurer les charges de cette année. Cette souscription intervient alors que la charge de la dette



diminue sensiblement du fait de l'arrivée à échéance d'emprunts antérieurs ; ainsi, les remboursements en capital régressent de 450 k€ à moins de 350 k€ en 2026, mais remonteront près du niveau antérieur l'an prochain. Le montant de l'emprunt, 1,5 M€, est encore indicatif et sera ajusté en temps utile en fonction des facturations et des montants des subventions obtenues, encore à l'état de demandes.

Pour le reste, la **réparation urgente de l'allée des Saules à Malassis après son effondrement va distraire une bonne part des dépenses de voirie, obligeant à repousser provisoirement plusieurs de celles prévues lors de l'élaboration du budget.**

La **sécurisation à Bajolet**, financée en partie par des amendes de police, sera menée à bien. Sont également inscrits 131 k€ pour la

réfection du gymnase suite à la réception de l'indemnisation pour malfaçon, 102 k€ pour la **transformation en commerce de l'ancienne mairie**, 40 k€ pour **l'acquisition d'un nouveau camion-benne**, 20 k€ pour **l'aménagement du cimetière**, auxquels s'ajoutent de nombreuses dépenses moins importantes : matériels et outillages, mobiliers, éclairage du tennis-club, matériel informatique, biens culturels (tableau de l'église), etc.

Le financement 2026 est assuré par un important versement au titre du FCTVA (478 k€) à la suite des nombreux paiements de l'an passé, 295 k€ de reliquat des subventions du département et de la CAF, 40 k€ d'amendes de police, 33 k€ de taxes d'aménagement et deux subventions de moindre importance. Vient en sus l'emprunt de 1,5 M€ et l'équilibre serait obtenu par un versement de 659 k€ en provenance de la section de fonctionnement ; ce montant, comme indiqué plus haut, devrait en pratique être inférieur, surtout en cas d'obtention de subvention (DSIL, DETR, Fonds Vert...).

Chiffres clés

9,974 M €

Budget total

5,872 M €

Budget de fonctionnement

4,102 M €

Budget d'investissement

Budget de fonctionnement

En regard du budget initial conçu en février, les perspectives apparaissent troublées aujourd'hui du fait de la guerre au Moyen-Orient. Si nos recettes, désormais connues, ne progressent au total que de façon homéopathique, certaines dépenses (carburants, restauration scolaire...) subissent déjà des augmentations non décelables en début d'année.

En l'état actuel, le budget prévoit des dépenses réelles très voisines du budget prévisionnel 2025.

Les charges courantes atteindraient 1894 k€, légèrement en retrait sous l'influence, quelque peu fragile désormais, de la modération de la facture énergétique et d'économies sur l'entretien et la maintenance, sans mentionner des efforts de rationalisation constants. En sens inverse, le transport et la restauration scolaire avancent assez rapidement, du fait d'une fréquentation accrue des écoles, mais ces deux rubriques donnent lieu à une compensation à peu près intégrale.

Les intérêts de la dette pèseront de façon équivalente à l'an passé à 43 k€, et la contribution à la péréquation intercommunale sera inchangée à 60 k€.

Les dépenses de personnel sont estimées à 2758 k€, en hausse de 3.2 % avec un effectif constant. La marge de manœuvre prévue permettra d'absorber la hausse du Smic au 1^{er} juin, que l'on attendait plus tard dans l'année, l'augmentation des cotisations

retraite et une embauche supplémentaire au 2^e semestre ; l'éventuelle persistance de la vive inflation des mois récents serait de nature à entraîner une révision de ce montant vers la rentrée.

Enfin, les autres charges de gestion courante, à 257 k€, augmentent de 11.5 %, majoritairement sous l'effet des coûts informatiques (recours croissant au cloud).

Comme d'usage, beaucoup de la capacité de financement communale repose sur la fiscalité locale, qui constitue cette année 58,6 % des recettes réelles. Cet apport crucial se présente en hausse très limitée en 2026 du fait de la faible revalorisation des bases cadastrales (+ 0,9 %). Par ailleurs, les diverses dotations n'augmentent elles aussi que de façon très mesurée, le relatif dynamisme des dotations de solidarité rurale (DSR) étant presque annulé par la disparition de la DCRTP, encore à 23 k€ en 2025. Notre dotation forfaitaire des communes est réduite de près de 30 k€, et les participations de la région sont attendues en recul de 14 %.

En sens inverse, les redevances périscolaires avancent de près de 12 %, mais ne font que compenser la hausse des dépenses. Il n'y a pas d'autre poste important qui connaisse une hausse significative et, en dépit d'une

montée symbolique des recettes de poche (ventes lors d'événements, locations de salle, boutique éphémère, Atypik...), les recettes réelles complètes ne progresseront que d'un peu plus de 2 %.

La novation en 2026 est la possibilité offerte aux communes de publier un budget de fonctionnement excédentaire.

De ce fait, la section dégage un surplus prévisionnel théorique de 582 k€ après transfert à la section d'investissement de 659 k€ afin de l'équilibrer. Le premier montant pourrait s'avérer un peu supérieur et le second un peu inférieur, du fait du changement de l'ordre des travaux à l'école cet été et au 1^{er} quadrimestre scolaire 2026/2027.

La capacité de financement de l'ordre de 827 k€, conjuguée au montant de l'emprunt prévu en fin d'année, permettra d'envisager les travaux de 2027 avec confiance.



ZOOM SUR...



LE BUDGET FONCTIONNEMENT EN DÉTAILS

- Charges de personnel > 2 758 220 €
- Charges à caractère général > 1 894 077,67 €
- Autres charges de gestion courante > 256 800 €
- Amortissements et provisions > 200 485,30 €
- Atténuations de produits > 60 000 €
- Charges financières > 38 570,02 €

> Consultez le dossier budget complet sur www.forges-les-bains.fr

LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

Une rentrée riche en événements

La commune est heureuse de vous donner rendez-vous dès la rentrée pour de nombreux événements, culturels, sportifs, solidaires...

Loisirs

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 12 septembre | de 10h à 17h | au gymnase

Faites le plein d'activités pour la rentrée ! Trouvez toutes les informations essentielles pour vous inscrire dans le club ou l'association sportive, artistique ou citoyenne de votre choix.

Les associations seront présentes pour vous faire découvrir leurs activités et répondre à vos questions.

- Restauration sur place : La table ronde et Home Sweet Bowls
- Pour en savoir plus, consultez le guide des associations **sur forges-les-bains.fr**



Loisirs

LA BROCANTE

Dimanche 13 septembre
| de 8h30 à 17h | place et rue de l'église

Chinez à Forges-les-Bains ! Objets déco, mobilier, jouets, livres, vêtements, bibelots... rendez-vous pour la traditionnelle brocante de Forges-les-Bains !

- Restauration rapide sur place
- Pour vous inscrire, complétez le dossier disponible sur **www.forges-les-bains.fr avant le 6 septembre.**



Vie locale

ACCUEIL DES NOUVEAUX FORGEOIS

Samedi 12 septembre | à 11h45 | au gymnase

Pour favoriser l'intégration et permettre de découvrir notre beau village, la commune propose un événement d'accueil des nouveaux habitants à l'occasion du forum des associations. Vos élus présenteront les services municipaux et les équipements de la commune et répondront à vos questions.

- Pour vous inscrire, envoyez un mail à : **communication@forges-les-bains.fr**

Sport et solidarité

FORGES ROSE : COURSE ET MARCHÉ SOLIDAIRES

Dimanche 4 octobre | de 9h à 13h | parc des Thermes

La commune renouvelle sa participation à l'opération Octobre Rose pour réunir des fonds destinés à promouvoir le dépistage du cancer du sein. Prenez date pour la nouvelle édition de Forges rose !

Au programme, une course et une marche (au choix) seront organisées au parc des Thermes.

Ouvert à tous, hommes, femmes et enfants.

- Les inscriptions seront ouvertes début septembre en ligne sur le site internet **www.forges-les-bains.fr et à l'accueil de la mairie.**



Culture

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Partez à la découverte des trésors de Forges-les-Bains ! Au programme de ce week-end placé sous le signe de la découverte et du partage :

VISITE D'UN JARDIN REMARQUABLE

et de sa collection exceptionnelle d'hostas, pour les amoureux de la nature et des beaux jardins.

Dimanche 20 septembre, de 10h à 17h

Rendez-vous 3 impasse du Frêne à Forges-les-Bains.

➤ Visites sur inscriptions par session de 10 visiteurs toutes les heures.

DÉCOUVERTE D'UN ATELIER

D'ARTISAN D'ART

L'occasion de rencontrer une créatrice passionnée et de découvrir son savoir-faire. La céramiste Forgeoise Aude Novikoff ouvre les portes de son atelier d'art « Création blanc couleurs ».

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 18h

➤ Visites sur inscriptions : 6 personnes par session

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION

FORGES LES ARTS

mettant à l'honneur les talents artistiques locaux et le patrimoine Forgeois.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre à l'Escapade culturelle de 10h à 17h.

EXPOSITION DES PHOTOGRAPHIES DU CONCOURS « CAPTURE TON

PATRIMOINE », présentée sur les grilles de la mairie tout le mois de septembre. Les participants ont été invités à poser leur regard sur le patrimoine forgeois et à en révéler toute la richesse à travers leurs clichés.

VISITE DE LA VILLA ROCHETTE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 9h à 11h30

➤ Visites sur inscription (plusieurs séances)

VISITE DU CHÂTEAU

DE FORGES-LES-BAINS

Dimanche 20 septembre

➤ Visites sur inscription (plusieurs séances)

VISITE DE L'ÉGLISE NOTRE DAME

L'église Notre-Dame, édifice remarquable du patrimoine forgeois, sera mis à l'honneur par les Amis de l'Eglise.

➤ Au programme du week-end :

- ouverture de l'église : visites commentées, découverte de l'architecture et de l'histoire de l'édifice,
- partage du verre de l'amitié pour fêter le retour du tableau des trois saints en présence de la restauratrice, avec l'accrochage officiel du tableau,
- un concert,
- des ateliers divers.

➤ **Programme complet sur forges-les-bains.fr**

EXPOSITION « PATRIMOINES HABITÉS »

AU GOLF DE FORGES-LES-BAINS

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 8h à 18h

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse vous propose de découvrir son exposition « Patrimoine habités » installée au golf de Forges-les-Bains à l'occasion des journées du patrimoine.

Quand le patrimoine bâti abrite le patrimoine naturel, la cohabitation prend tout son sens... Découvrez ces espèces animales et végétales qui trouvent refuge dans nos bâtis et les actions facile à mettre en place pour bien vivre en leur compagnie !

En complément, le golf vous fera découvrir son exposition sur la faune et la flore visible sur le parcours.

➤ Visite libre, ouvert à tous

1 Rue de la Villouvette, à Forges-les-Bains



Plus d'informations et inscriptions aux visites sur **www.forges-les-bains.fr**

Animation

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Dimanche 11 octobre | de 10h à 17h | au parc des Thermes



Rendez-vous pour la traditionnelle fête de la châtaigne !

De nombreuses activités et animations seront au programme : tyrolienne, balade à poney, ateliers créatifs avec des artisans, repas champêtre, concours, jeux en bois, casino, pêche aux canards, buvette, pressoir et jus de pommes, dégustation et vente de produits locaux et produits à base de châtaignes et sans oublier les traditionnelles châtaignes grillées. Foodtrucks et possibilité de manger sur place.

A l'occasion de l'événement, participez au concours OFNI (Objet Flottant Non Identifié) et au troc de plantes (plus d'infos en page 16).

➤ **Programme complet à venir sur www.forges-les-bains.fr**



Effondrement d'un mur de soutènement allée des Saules à Malassis

Dans la nuit du 4 février 2026, un mur de soutènement situé allée des Saules s'est effondré dans le ruisseau du Blain, provoquant un embâcle et obstruant partiellement l'écoulement de l'eau.

Face à cette situation, une entreprise de terrassement est intervenue dès le lendemain matin afin de dégager le cours d'eau et de sécuriser le secteur. Afin d'étudier les solutions de reconstruction les plus adaptées, des relevés topographiques, des études géologiques ainsi que plusieurs analyses de faisabilité ont été réalisés.

À l'issue de ces investigations, différentes solutions techniques ont été proposées et les travaux de reconstruction ont débuté le 22 juin.

Cette intervention imprévue représente toutefois une dépense importante pour la commune et a nécessité des arbitrages budgétaires. Certains travaux de voirie initialement programmés devront ainsi être reportés à une date ultérieure.



Travaux de l'école élémentaire : top départ cet été !

La rénovation et l'agrandissement de l'école élémentaire entreront dans leur phase opérationnelle dès cet été. Cette nouvelle étape permettra d'améliorer le confort, la performance énergétique et les capacités d'accueil du bâtiment.

Durant les vacances scolaires, l'ancienne cantine sera démolie afin de permettre la réalisation des aménagements prévus dans le cadre du projet. Par ailleurs, le toit-terrasse du bâtiment fera l'objet d'une rénovation complète avec la mise en place d'une nouvelle isolation thermique et d'une étanchéité neuve, contribuant ainsi à une meilleure efficacité énergétique de l'établissement.



Campagne de réparation des nids-de-poule

Comme chaque année, une campagne de réparation des nids-de-poule a été menée au printemps sur l'ensemble du territoire communal. Ces interventions permettent d'assurer la sécurité des usagers de la route et de préserver la qualité du réseau de voirie communale.



Rue du Ruisseau : des aménagements pour le stationnement et la sécurité

Plusieurs places de stationnement ont été créées afin de répondre aux besoins des riverains et des visiteurs. Une restriction du stationnement a également été mise en place pour favoriser une circulation plus fluide et sécurisée (bande jaune). Enfin, un passage piéton a été aménagé afin de faciliter les déplacements des piétons.



Modernisation de l'éclairage des terrains de tennis

Dans le cadre de sa politique de maîtrise énergétique, la commune procédera prochainement au remplacement de l'ensemble des équipements d'éclairage des terrains de tennis par des luminaires LED.



Des aménagements pour renforcer la sécurité à Bajolet

Afin d'améliorer la sécurité des déplacements dans le hameau de Bajolet, la commune réalisera des travaux de sécurisation du 3 au 15 août. Cette opération, d'un montant de 79 152 € TTC, est financée en partie grâce à une subvention de 38 000 € au titre des Amendes de Police. Elle permettra la création de passages piétons sécurisés ainsi que l'aménagement d'un cheminement protégé pour permettre aux enfants de rejoindre leur arrêt de bus dans les meilleures conditions de sécurité.

Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de la commune de renforcer la sécurité des piétons, et plus particulièrement celle des usagers des transports scolaires.

À noter que, pour permettre la réalisation de certains travaux, la route départementale traversant le hameau sera exceptionnellement fermée à la circulation en journée les 13 et 14 août. Des déviations seront mises en place durant cette période.



Lutte contre le ruissellement



La commune n'a pas la compétence dans la lutte contre le ruissellement et les inondations. Ainsi, les élus et des habitants ont travaillé en groupe de travail.

Fort de ce travail et des remontées faites au niveau du Syndicat de l'Orge, la commune a été choisie comme commune pilote par le Syndicat dans la lutte contre le ruissellement et les inondations. La poursuite de l'implication des élus a permis l'élaboration d'une carte de ruissellement, d'être choisie comme commune pilote et, aujourd'hui, l'installation par ce même syndicat de fascines : une rue du Ruisseau, une autre rue d'Adélaïau.

Ces ouvrages ont été installés pour ralentir le ruissellement et faire office de « filtre à café » en cas de coulée de boue.

Le Syndicat de l'Orge a également réalisé des travaux importants au niveau du rond-point à la sortie de Forges-les-Bains, rue Babin, afin de modifier la confluence en T du Petit Muce avec la Prêdecelle, pour permettre que les deux ruisseaux en charge puissent s'écouler sans ralentir l'un ou l'autre, en la passant en Y. Cela devrait améliorer l'écoulement du Petit Muce et éviter qu'il ne déborde en amont tant qu'il n'est pas busé.

La municipalité remercie Hélior Coupu du Syndicat de l'Orge pour son accompagnement.



Dispositif « Tous à l'abri » : accompagner les habitants face au risque d'inondation

À la suite des inondations d'octobre 2024, le Syndicat de l'Orge a mis en place le dispositif « Tous à l'abri ». Cette démarche vise à aider les habitants dont les logements ont été touchés à réduire leur vulnérabilité face aux futures inondations.

Dans un premier temps, les propriétaires concernés peuvent bénéficier gratuitement d'un diagnostic personnalisé de leur habitation. Ce dispositif s'adresse aux logements dont les pièces à vivre ont été impactées lors des inondations.

Afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches, la municipalité a identifié les habitations concernées, remis les dossiers en main propre et proposé une aide aux personnes rencontrant des difficultés administratives.

Grâce à cette mobilisation, onze dossiers ont été déposés auprès du Syndicat de l'Orge. Tous ont reçu un avis favorable pour la réalisation d'un diagnostic.

À l'issue de cette étape, les dossiers retenus pourront bénéficier d'un accompagnement technique ainsi que d'aides financières importantes, dans la limite des plafonds prévus par le dispositif, pour la réalisation de travaux destinés à protéger durablement les habitations.

Ce programme concerne l'ensemble des communes situées sur le territoire du Syndicat de l'Orge.



CLOCHER DE L'ÉGLISE : RETOUR À L'ESSENTIEL

Depuis 2021, la commune s'est mobilisée pour préserver le clocher de l'église à la suite de modifications non conformes. Un travail de fond a été mené avec les opérateurs afin de garantir le respect de ce patrimoine emblématique.

En novembre 2021, nous avons été nombreux à être surpris par la modification d'une antenne installée sur le clocher de l'église par l'opérateur Free. Cette intervention ne correspondait pas au dossier initialement présenté par l'opérateur, ce qui a conduit la municipalité à refuser sa mise en service.

S'en sont suivis de longs échanges avec l'ensemble des opérateurs présents sur le clocher. Parallèlement, en collaboration avec les Amis de l'église, un dossier de demande d'inscription de l'édifice au titre des monuments historiques a été déposé. Celui-ci n'a toutefois pas abouti, l'église ayant déjà été rénovée. Après cinq années de vigilance et de détermination, la commune se réjouit aujourd'hui de voir le clocher retrouver son aspect d'origine et d'avoir pu faire contrôler les installations. La municipalité adresse ses remerciements aux Amis de l'Eglise pour leur engagement et leur soutien, à l'opérateur Free pour avoir restauré le patrimoine dans son état initial, ainsi qu'à l'entreprise Axians pour la qualité de son travail.



LA MÉSANGE



Dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), la Communauté de Communes du Pays de Limours a fait don de plusieurs nichoirs à mésanges à notre commune. Ces nichoirs ont été posés le 18 mars aux alentours de nos écoles.

NOTRE MEILLEURE ALLIÉE CONTRE LES CHENILLES ET LES FRELONS

Mieux que des pièges couteux, les mésanges, qu'elles soient bleues, charbonnières ou encore noires, sont de véritables auxiliaires du jardin.

En effet, elles se nourrissent d'insectes et de larves, notamment celles des chenilles processionnaires et des frelons asiatiques !

Une seule mésange peut consommer plusieurs centaines de larves par jour pour nourrir ses petits, ainsi que quelques frelons et chenilles adultes, ce qui peut limiter naturellement la propagation de ces insectes. En attirant ces jolis oiseaux chez nous, nous mettons donc en place une barrière naturelle contre ces envahisseurs et contribuons ainsi à la protection des abeilles...

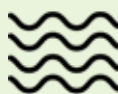
COMMENT ATTIRER LES MÉSANGES DANS VOTRE JARDIN ?



• **Installer des nichoirs** : dès le mois de mars, les mésanges cherchent des endroits pour nicher. Vous pouvez leur offrir des abris adaptés ne contenant pas de nourriture et placés en hauteur à l'abri des prédateurs tels que les fouines et les chats et éloignés d'un nid de frelons qui peuvent venir occuper le nichoir ;



• **Installer des mangeoires** : accessibles et en hauteur contenant une alimentation adaptée : graines de tournesol, noix et même de la graisse végétale en fin d'hiver leur donneront l'énergie nécessaire pour s'installer. Attention, toutefois de ne pas nourrir les mésanges (et les autres oiseaux) après la fin mars car cela peut nuire à leur santé !



• **Mettre à disposition un point d'eau** : une coupelle d'eau propre est essentielle pour leur toilette et leur hydratation (surtout en période de fortes chaleurs). Après la période de nidification (en juin), il est nécessaire de vider, nettoyer et peut-être réparer le nichoir pour éviter l'invasion de bactéries et insectes tels que les perce-oreilles.

Comme la CCPL, vous pouvez faire appel à M. François Huberdeau qui conçoit, pose, vend et assure l'entretien des nichoirs et mangeoires qu'il fabrique.

François Huberdeau

Création, réalisation d'objets en bois pour le jardin et la décoration

Tél : 06 51 49 90 20

Mail : fhcreation91@gmail.com

Facebook/Instagram : FHcréation

1 place de la croix verte 91640 Janvry





Une astuce écologique pour protéger votre jardin des frelons asiatiques !

Saviez-vous qu'un simple sac en papier kraft pouvait aider à éloigner les frelons asiatiques... sans produits chimiques ni pièges dangereux ?

Le principe est étonnamment simple : les frelons asiatiques sont des insectes très territoriaux. Lorsqu'ils cherchent un endroit pour construire leur nid au printemps, ils évitent les zones où un autre nid semble déjà présent.

Résultat :

Un sac en papier kraft gonflé et suspendu dans votre jardin imite visuellement un nid... et dissuade les reines de s'installer !

Pourquoi cette méthode est intéressante ?

- 100 % naturelle (aucun insecticide)
- Sans danger pour les abeilles et autres pollinisateurs
- Facile à mettre en place
- Économique (voire gratuite)

Quand agir ?

Le moment clé, c'est le printemps (mars à mai) : c'est à cette période que les reines sortent d'hibernation pour créer un nid. Après, il est souvent trop tard : les colonies sont déjà installées.



Les Espaces naturels sensibles : un trésor à préserver en Essonne

Depuis 1985, les Départements protègent et valorisent les Espaces naturels sensibles (ENS), véritables refuges de biodiversité.

En Essonne, cette mission se traduit par une politique ambitieuse : acquisition de sites, gestion écologique et ouverture au public. Grâce à des outils fonciers, financiers et contractuels, près de 2 000 hectares ont été préservés.

Forêts, zones humides, rivières ou pelouses calcaires composent un patrimoine naturel riche et varié. Avec près de 80 sites et des centaines de kilomètres de sentiers, ces espaces offrent aux habitants un cadre de vie privilégié. Entre protection de la nature et accueil du public, les ENS illustrent un engagement concret du Département de l'Essonne pour l'environnement et les générations futures.



PEUT-ON ABATTRE UN ARBRE DANS SON JARDIN SANS AUTORISATION ?

La commune rappelle que les terrains situés en zone naturelle sont soumis à une réglementation particulière concernant les arbres et les espaces boisés.

Une partie importante de la commune est notamment classée en Espaces Boisés Classés (EBC), ce qui entraîne des règles spécifiques de protection. **Les arbres situés dans ces espaces bénéficient d'une protection au titre du Plan Local d'Urbanisme (PLU).** À ce titre, les coupes, abattages ou défrichements ne peuvent pas être réalisés librement et nécessitent, selon les cas, **une autorisation préalable.**

Avant d'engager des travaux, il est donc recommandé aux propriétaires et occupants concernés de se rapprocher du service urbanisme de la mairie afin de vérifier les règles applicables à leur parcelle et les éventuelles démarches à effectuer.

La commune rappelle également que, même lorsqu'un arbre paraît dangereux, malade ou

source de gêne, aucune intervention ne doit être entreprise sans un échange préalable avec les services compétents.

Les travaux réalisés sans autorisation sont susceptibles d'entraîner :

- l'établissement d'un procès-verbal transmis au Procureur de la République ;
- des sanctions prévues par le Code de l'urbanisme ;
- des mesures de remise en état, voire des astreintes financières.

La préservation des espaces boisés participe à la qualité du cadre de vie, à la protection des paysages et au maintien de la biodiversité sur le territoire communal. Il est donc demandé à chacun de veiller au respect de cette réglementation et de prendre contact avec le service urbanisme avant toute intervention en zone naturelle.

> Pour contacter le service urbanisme de la commune : urbanisme@forges-les-bains.fr ou au 01 64 91 03 29



Prix des p'tits loups : après le vote, les CE1 à la rencontre d'un auteur

Le 16 mars, les élèves de l'école du Petit Muce ont participé avec enthousiasme au Prix des P'tits Loups, proposé par la Médiathèque départementale de l'Essonne et organisé par l'Escapade culturelle avec les enseignants. Après avoir découvert les huit ouvrages sélectionnés cette année, les élèves ont pris part à un moment fort : l'élection de leur album préféré, en mairie, dans un véritable bureau de vote !

Vendredi 17 avril, les élèves de CE1 ont eu la chance de rencontrer Jean-Baptiste Drouot, auteur et illustrateur de l'album « Coup de foudre ». Très investis, les enfants avaient préparé avec leur enseignante de nombreuses questions. Cet échange riche leur a permis de découvrir les coulisses du métier d'auteur : d'où viennent les idées, comment elles prennent forme, et quelles sont les étapes nécessaires à la création d'un livre. Jean-Baptiste Drouot a partagé son expérience avec simplicité et passion, offrant aux élèves un moment privilégié, à la fois instructif et inspirant.

Un livre imaginé par les enfants

Cette année, la municipalité a proposé aux élèves de maternelle et de CP de participer à une aventure exceptionnelle : créer leur propre livre aux côtés de l'auteur-illustrateur Alexis Ferrier.

Pendant plusieurs mois, les neuf classes participantes ont découvert les différentes étapes de création d'un ouvrage. Guidés par leurs enseignants et par Alexis Ferrier, les enfants ont imaginé une histoire autour de la forêt et des animaux, inventé les personnages, construit l'intrigue et réalisé les illustrations.

Au-delà de l'écriture et du dessin, ce projet avait pour objectif de sensibiliser les élèves au monde du livre, de développer leur imagination, de favoriser le travail en équipe et de leur redonner le goût de la lecture. Pour enrichir cette expérience, la municipalité a également organisé des expositions thématiques ainsi qu'une rencontre avec une autrice. Ce livre est le fruit d'un véritable travail collectif dont les enfants peuvent être fiers. Félicitations à tous les élèves pour leur créativité, leur implication et leur enthousiasme tout au long de ce beau projet !

Une exposition des dessins réalisés par les enfants a eu lieu le 26 juin au centre socio-culturel.

➤ Livre disponible à l'Escapade culturelle et à l'achat en mairie.



Des dessins de printemps pour nos aînés

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et plus particulièrement du Passeport du Civisme, les élèves de CM2 ont réalisé de jolis dessins sur le thème du printemps à destination des personnes âgées de la commune.

Ces créations colorées ont été distribuées aux bénéficiaires du service de portage de repas à domicile, apportant ainsi un peu de soleil et de douceur dans leur quotidien. Plusieurs aînés ont accepté de poser avec les dessins reçus, témoignant de l'émotion et du plaisir suscités par cette attention. Cette belle action intergénérationnelle a été rendue possible grâce à l'implication des équipes du périscolaire, et plus particulièrement de Blandine Frassu, ainsi que de Karine Fabrellas, en charge du portage à domicile au sein du service restauration.

Un geste simple mais précieux, qui illustre parfaitement les valeurs de partage, de solidarité et de citoyenneté portées par le Passeport du Civisme.





Les CM1 en classe découverte en Vendée

Du 18 au 22 mai, la classe de CM1A est partie en classe découvertes à Saint-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée. Une semaine qui liait apprentissages et découvertes historiques, scientifiques et sportives. Dès leur arrivée, les élèves ont pu visiter les marais salants et découvrir leur fonctionnement, ils ont découvert le mode de vie des Vendéens autrefois. Puis ils ont visité les ports de pêche et de plaisance de Saint-Gilles, et ont fait de la pêche à pied, beaucoup sont d'ailleurs devenus des experts pour attraper des crabes !

Les enfants ont également fabriqué leurs propres cerfs-volants et ont profité des spectacles médiévaux du château de Tiffauges. Pour terminer la semaine, ils ont pu découvrir le pilotage d'un char à voile, une belle expérience qui a beaucoup plu, malgré le manque de vent ! Une très belle semaine ensoleillée qui a été très appréciée par tous, où chacun s'est épanoui et a pu découvrir et apprendre de nouvelles choses, tout en s'amusant.

Classes de découverte à Saint Maurice sur Moselle

Trois classes du Petit Muce sont parties dans les Vosges, du 13 au 17 avril, au centre de la Jumenterie. Les enfants ont participé à des activités sportives liées à la montagne et ont visité le musée des Hautes Mines. Tout le monde est rentré enchanté de son séjour, les enfants comme les adultes !

Voici quelques témoignages :

« En classe découverte, je me suis beaucoup amusé ! J'ai aimé la veillée aux flambeaux, le biathlon et ce que j'ai le plus aimé, c'est partager ce moment avec les maîtresses et mes amis », « Moi, j'ai tout adoré mais particulièrement le musée car c'était incroyable de voir les tunnels et de voir comment les mineurs travaillaient dur », « A l'escalade, j'ai affronté ma peur du vide », « C'était trop bien ! J'ai rigolé, je me suis amusée, j'ai découvert plein de choses. J'aimerais y retourner ».



Le carnaval de l'école maternelle

Le 13 avril, les élèves de l'école maternelle ont célébré le carnaval dans une ambiance festive et musicale pour le plus grand plaisir des familles et de l'équipe éducative. Tout au long de la période, ils ont confectionné leurs propres déguisements autour du thème de l'année : la forêt. Animaux, arbres et feuillages ont ainsi pris vie grâce à leur imagination. Le défilé, organisé dans l'enceinte de l'école puis à travers la forêt, s'est achevé par une restitution musicale. Cette dernière est le fruit d'un travail mené avec la compagnie La Balade des Arts Ludiques, qui a initié les enfants à une pratique collective inspirée de la batucada. Pour l'occasion, les élèves ont également fabriqué leurs instruments à partir de matériaux de récupération apportés par les familles. Un beau projet alliant créativité, musique, sensibilisation à l'environnement et partage.



Nouveaux tarifs de la restauration scolaire



Depuis septembre 2023 et le passage au taux d'effort pour le calcul des services périscolaires, la facturation de ceux-ci aux familles n'a pas varié. Entre temps, le Smic a été revalorisé à quatre reprises et les prestations d'Yvelines Restauration, fournisseur des repas, ont été relevées chaque année de quelques points de pourcentage. La commune a par conséquent pris à sa charge les relèvements de tarifs et de coûts intervenus depuis, non négligeables dès lors que l'on sert environ 70 000 repas tous services confondus et 40 000 goûters à l'année.

Yvelines Restauration nous fait part d'une nouvelle augmentation de ses tarifs à la rentrée prochaine. Afin de préserver ses équilibres financiers, la commune ne peut éviter cette fois-ci de répercuter une partie de ces hausses. Aussi le coût des repas comme celui de la garderie augmenteront de 5 % en moyenne au 1^{er} septembre pour les Forgeois ; le relèvement sera supérieur pour les extérieurs, qui bénéficient de tarifs modérés en regard de ceux des communes alentours.

Le repas à un euro, applicable à plus de cent familles, n'est pas concerné par cette mesure, du moins tant que l'Etat maintient à son niveau la compensation qu'il apporte aux communes.

Rentrée scolaire



La rentrée des classes aura lieu le mardi 1^{er} septembre pour les élèves de maternelle et élémentaire de Forges-les-Bains. Au quotidien, les inscriptions à l'accueil périscolaire du matin et du soir, au service de transport, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs se font directement en ligne via le portail famille.

Pour la rentrée 2026, un document à compléter vous a été transmis afin d'enregistrer vos demandes pour l'année prochaine. Si vous n'avez pas reçu le document, merci de vous rapprocher du service périscolaire par mail à : periscolaire@forges-les-bains.fr. Les demandes seront traitées à partir du 17 août.

> Pour vous connecter, rendez-vous sur www.forges-les-bains.fr/portail-famille/ avec vos identifiants.

Lectures sous le parasol

L'équipe de l'Escapade culturelle vous propose une sélection de lectures pour accompagner vos moments de détente estivale.

L'été est enfin là ! Que vous soyez confortablement installé dans un transat au jardin, à l'ombre d'un arbre, au bord de la piscine ou les pieds dans le sable, les vacances sont le moment idéal pour s'évader à travers les pages d'un bon livre. Et parce que les vacances sont aussi faites pour rêver et découvrir, les plus jeunes trouveront également leur bonheur parmi nos suggestions spécialement choisies pour eux. Alors, ouvrez un livre, laissez le quotidien derrière vous et profitez pleinement de l'été !



LE COIN DES ENFANTS

> Je ne veux pas aller à la piscine !

de Stephanie Blake - 3 ans



Simon le Superlapin n'a qu'une réponse quand ses parents lui annoncent que sa première séance de piscine est pour demain: «Jamais de la vie !» Cet endroit horrible où l'on grelotte de froid, de

peur et de honte en maillot de bain, où l'on boit la tasse, où des monstres marins peuvent nous attaquer ? Pourtant, quand il aperçoit Lou qui tremble encore plus que lui sur le bord du bassin, Simon n'écoute que son courage et découvre que, la piscine, ce n'est pas aussi terrible que ce qu'il croyait...

> Crabouillabaisse

de Christina Buley-Urbe - 3 ans

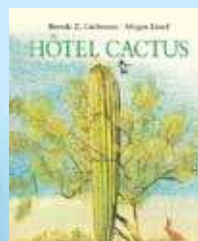


Zoé et Balthazar pique-nique sur la plage et chargent nounours de surveiller les macarons. Mais à peine sont-ils partis qu'un crabe gourmand s'approche. Il adore les

macarons. Mais les macarons ne suffisent pas. Balthazar et Zoé courent pour sauver les restes du pique-nique. Trop tard, le crabe s'est emparé de Nounours et ne le rendra que lorsqu'on lui aura donné quelque chose à manger.

> Hôtel cactus

de Brenda Z. Guiberson et Megan Lloyd 3 ans



Le cactus saguaro est célèbre grâce à sa présence dans le nombreux film de cow-boys. Mais saviez-vous qu'il est aussi grand qu'un arbre, qu'il vit plus

longtemps que nous et qu'il nourrit les animaux du désert, insectes, oiseaux et chauves-souris ? Il offre, à tous les étages, des habitats formidables pour les chouettes, les tourterelles, les chauves-souris et les rats.

> Lili part en camp de vacances

de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch - 7 ans



Pour la première fois, Lili part seule en camp de vacances, sans papa, sans maman, sans Max. Tout à coup, elle a peur de quitter sa famille, peur

de l'inconnu. Comment va-t-elle s'en sortir ? Sera-t-elle capable d'aller vers les autres ?

> Le chant du dauphin

de Lauren St John - 9 ans



Alors que Juliette a quitté la réserve d'Afrique où elle vit pour partir en classe de mer, un cyclone fait chavirer le bateau et les élèves tombent dans l'océan infesté de

requins. Ils doivent la vie à des dauphins qui les déposent sur une île déserte, où les jeunes naufragés vont devoir apprendre à survivre ! Lorsque les dauphins se trouvent en danger à leur tour, les enfants parviendront-ils à les protéger ?

> Surf sur les tropiques - Zic & Sharko

de Arnaud Huber - 8 ans



Marina souhaite découvrir sa passion pour le surf. Zig et Sharco, bien décidés à la suivre, se lancent dans une aventure pour trouver des vagues. Cependant, il n'y

a pas l'ombre d'une vague, et Bernie, le dieu Poséidon, pourrait voler son trident magique pour agiter la mer. Ce livre promet des aventures dégressives et des moments de divertissement pour les fans de la série.

LE COIN DES ADOS

> Vacances catastrophiques et amour cosmique

de Cathy Hopkins

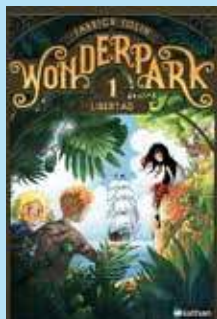


Lucy pensait pouvoir enfin être d'attaque et reconquérir Tony. Mais les vacances s'annoncent catastrophiques : il a trouvé une nouvelle copine ! Lucy n'a plus qu'à redescendre sur Terre... Et lorsqu'on est la seule célibataire de la bande, mieux

vaut prendre ses distances. Rien de tel qu'un stage à la ferme avec Lizzie pour se changer les idées. Au programme : retour aux sources et relaxation... Mais orages et coups de foudre ne sont-ils pas plus tentants ?

> Wonderpark-Libertad

de Fabrice Colin et Antoine Brivet

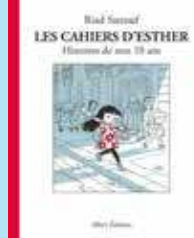


Entrez dans un parc d'attraction aussi fabuleux que dangereux ! Jenn et Mervin avaient pourtant été prévenus, WonderPark, ce parc d'attractions abandonné, est interdit d'accès. Mais ils n'ont pas résisté à la tentation d'y entrer, et Zoey, leur

petite sœur, a été enlevée... par un homme à tête de singe ! Grâce à leur amie Orage, ils ont découvert que le parc est la porte d'entrée de mondes secrets dont Zoey est désormais prisonnière. Pour la libérer, Jenn, Mervin et Orage s'engouffrent dans Libertad, le monde des pirates...

> Les cahiers d'Esther

de Riad Sattouf



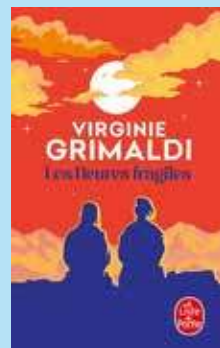
Le premier tome de la série Les Cahiers d'Esther ! Qui sont Tal et Kendji Girac ? Qu'est-ce que les têtes brûlées ? Quels sont les critères de beauté

que doivent avoir les garçons et les filles pour être populaires ? Comment fait-on quand on a des copines plus riches que soi ? Qu'est-ce que le petit pont massacreur ? Comment les attentats du 7 janvier ont-ils été vécus dans la classe d'Esther ? Comment faire quand on a peur d'avoir des gros seins ?

LE COIN DES ADULTES

> Les heures fragiles

de Virginie Grimaldi



Diane a toujours eu des rêves simples. Un mari, deux enfants, un métier qui lui plaît, c'est plus que ce qu'elle osait espérer. Le jour où Seb la quitte, son monde vacille. Absorbée par sa peine, elle ne voit pas que le drame se joue ailleurs. Tout

près d'elle, dans cette chambre qui fait face à la sienne, les rires de sa fille s'épuisent. Lou a seize ans, le mal de grandir, et son premier chagrin d'amour lui arrache plus que des larmes. Quand Diane comprend, elle est prête à tout pour l'aider. Y compris à retourner vers un passé qu'elle avait fui. Ensemble, mère et fille marchent sur un fil. Sous leurs pas, le torrent de la vie gronde et emporte avec lui les heures fragiles.

> Quelqu'un d'autre

de Guillaume Musso



Côte d'Azur - Printemps 2023
Au large de Cannes, un yacht dérive entre les îles de Lérins. À son bord se trouve Oriana Di Pietro, éditrice italienne et héritière d'une célèbre famille milanaise. Agressée sauvagement, elle succombera après dix jours de coma. Qui a tué Oriana ? Un homme et trois femmes livrent leur version de l'histoire : Adrien, le mari de la victime, pianiste de jazz séduisant et mystérieux ; l'insaisissable Adèle, sa jeune maîtresse ; Justine, la policière locale chargée de l'enquête et Oriana enfin, à travers le récit bouleversant des dernières semaines de sa vie. Personne ne ment. Mais personne n'est d'accord sur la vérité...

Fascinant et audacieux, ce suspense psychologique imprévisible s'impose comme l'un des romans les plus réussis de Guillaume Musso. Une histoire exceptionnelle qui ne livre sa vérité qu'à la dernière page.

> Un été italien

de Rebecca Serle



Positano, ses ruelles pittoresques et ses panoramas à couper le souffle... Depuis sa plus tendre enfance, Katy a

entendu sa mère parler de ce paradis perdu, ce petit coin d'Italie où elle a vécu le plus bel été de sa vie trente ans plus tôt. Alors, lorsque Carol tombe brutalement malade, mère et fille se lancent dans l'organisation d'un voyage sur les traces de sa jeunesse. Elles réservent des billets d'avion, commandent pulls en coton blancs et chapeaux à large bord... Jusqu'au bout, elles font semblant d'y croire, pour s'accrocher à la vie et conjurer la mort.

C'est malheureusement seule et terrassée par la perte de celle qu'elle adorait tant que Katy s'envole, déterminée à découvrir ce que sa mère a aimé avant elle. Mais à peine a-t-elle posé ses valises, qu'elle tombe nez à nez avec Carol, bien vivante. Cette escapade italienne pourrait lui réserver de nombreuses surprises...

Ces livres sont disponibles à l'emprunt à l'Escapade culturelle.

Pour en savoir plus sur l'abonnement, connectez vous sur www.forges-les-bains.fr

CONTACT

09 61 63 74 30

escapadeculturelle@forges-les-bains.fr

38 Rue de Vaux - 91470 Forges-les-Bains



Faites-nous part de vos lectures !

Envoyez-nous un court texte pour donner envie à d'autres de lire votre coup de cœur.



Conformément au règlement intérieur, une page est réservée aux tribunes, répartie à parts égales entre la minorité et la majorité, soit une demi page pour la majorité et une demi page pour la minorité : Une vision pour Forges et Village Forgeois.

MAJORITÉ

FORGES POUR VOUS

Nous tenons tout d'abord à vous renouveler nos plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée par votre vote clair et massif en faveur de la liste Forges pour Vous en mars dernier.

Nous nous sommes attachés à ce que cette période de campagne électorale ne marque pas une parenthèse dans notre action communale, restant concentrés sur les projets qui font avancer notre village, présents sur le terrain à vos côtés comme nous le sommes depuis 2020 et ne nous laissant pas divertir par la polémique et le dénigrement.

C'est naturellement dans cette même dynamique que nous avons abordé ce nouveau mandat. Pas de temps de pause ni de rupture, opérationnelle et au travail dès le 16 mars, toute l'équipe Forges pour Vous, conseillers sortants et nouveaux élus, est mobilisée pour faire aboutir les projets engagés et lancer sans tarder les nouveaux tel que l'aménagement du centre bourg, tout en assurant la gestion du quotidien (finances, animation et culture, entretien...).

Un engagement, une expérience et des compétences reconnus au-delà de Forges-les-Bains et qui permet à notre commune d'avoir une voix forte au sein des différentes instances inter-communales : Séverine Martin a été élue à l'unanimité 2nde Vice-Présidente en charge des travaux de la Communauté de

Communes du Pays de Limours et Philippe Vergnieux a été élu Vice-Président du Syndicat Eau Ouest Essonne.

On pouvait espérer que les quatre élus de la Liste Citoyenne (dont deux ont curieusement démissionné dès les premiers jours et été remplacés par deux de leur colistiers, curieuse conception de « l'engagement citoyen » soit dit en passant...), tout en tenant leur rôle légitime d'opposition, allaient comme les deux minorités ont su le faire lors du mandat précédent, s'inscrire dans une dynamique constructive au service de tous les Forgeois : ça ne semble pas être le cas pour le moment, la page de la campagne paraît avoir du mal à se tourner, et leur contribution à la vie communale se limite à une série d'escarmouches picrocholines...

Formons le vœu que le temps fasse son œuvre et qu'ils nous rejoindront dans l'action, même si ce que nous observons nous laisse craindre que le chemin vers le changement tienne de la révolution culturelle.

L'été qui arrive va peut-être porter conseil, l'ensemble de vos élus Forges pour Vous vous le souhaite reposant, rempli de bons moments en famille et entre amis.

Bel été à tous !



CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune

www.forges-les-bains.fr

MINORITÉ

LISTE CITOYENNE POUR FORGES-LES-BAINS

Chères Forgeoises, chers Forgeois,

Vous avez été 622 à nous accorder votre confiance et à souhaiter un changement pour notre commune et nous vous en remercions. Si cela s'est avéré insuffisant pour remporter l'élection, les 4 élus de la minorité que nous sommes exercerons leur mandat au nom de tous les Forgeois, sans distinction d'aucune sorte. Les 4 sièges acquis nous permettront de nous faire l'écho de vos voix et de vos préoccupations. Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et échanger tout au long du mandat. Nous disposons également d'un siège au sein du Conseil communautaire de la CCPL (Communauté de Communes du Pays de Limours).

Nous avons pris le parti de défendre les valeurs portées par la Liste Citoyenne pendant la campagne : transparence, écoute et implication dans l'ensemble des dossiers au sein de toutes les commissions. Ainsi, nous avons déjà organisé et nous poursuivrons la diffusion des conseils municipaux en direct sur notre compte Facebook pour vous tenir informés des actions municipales. Si des divergences demeureront avec certains de nos collègues de la majorité, il n'en reste pas moins vrai que la démocratie nous oblige à nous exprimer, à nous écouter et à vous rendre compte.

Nous nous sommes déjà saisis des dossiers en cours afin d'être rapidement opérationnels, tant sur le fond que sur la

forme, et nous sommes et resterons attentifs au respect des procédures et des conditions d'exercice du mandat.

Nous assurerons une présence active dans les 7 commissions municipales qui viennent d'être créées. Nous déplorons que l'actuelle majorité ait refusé de nous ouvrir des postes dans les principaux syndicats intercommunaux.

Nous avons d'ores et déjà demandé à ce que soient clairement définis les objectifs énoncés lors de la campagne avec des engagements et des objectifs affichés : Comment sera poursuivie la politique ambitieuse d'investissements ? Comment sera protégé avec détermination l'écosystème et le cadre de vie de Forges ? Par quels moyens seront soutenus et dynamisés l'activité locale et l'emploi de proximité ? Quelles mesures permettront de préserver le caractère rural et serein de la commune ? A notre demande, un débat de politique générale sera organisé lors du Conseil municipal de septembre.

Vous pouvez compter sur notre engagement, notre écoute et la défense de vos intérêts.

Marie-Hélène Huzé, Nathalie Pompon, David Boishourdin, Christian Gherhards

Pour nous contacter : mh.huze@wanadoo.fr

Affichage sur les panneaux municipaux

RAPPEL

Conformément au règlement d'affichage et au code de l'environnement, il est interdit d'afficher sur les panneaux réservés à la mairie. De nombreux panneaux à « affichage libre » sont à disposition sur la commune.

Merci de respecter le travail des agents !



Maison de la Culture et des Loisirs

La MCL prépare déjà la rentrée avec ses activités pour les adultes et les enfants : théâtre adultes, yoga kids, gym rythmique, etc ... Sport, loisirs, créativité et moments de partage seront au rendez-vous !

Pour les découvrir allez sur mcl-forges-les-bains.fr

Nouveauté cette année : la Zumba ados et adultes rejoint notre programme. Les inscriptions ouvriront dès le 1er septembre. Vous voulez en savoir plus n'hésitez à pas à nous contacter :

mcl.adhesion.forges@gmail.com

Venez nous rencontrer lors du forum des associations le 12 septembre : des animations et démonstrations seront proposées tout au long de la journée. Nous vous souhaitons un très bel été et avons hâte de vous retrouver à la rentrée !

Incroyables Forgeois



Le jardin agroécologique pédagogique partagé poursuit ses activités cet été et nous sommes présents tous les samedis, de 10h à 12h.

Au fil des semaines, vous découvrirez et apprendrez les différentes techniques issues de l'agroécologie, des semis jusqu'à la récolte. Venez découvrir le jardin !

> **Contact** : www.facebook.com/IncroyablesForgeois/

Forges Judo

Depuis plusieurs temps, la violence est en recrudescence dans notre société. Elle touche désormais toutes les catégories de population - femmes, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées - et nul n'est malheureusement à l'abri d'actes de violence, qu'ils soient armés ou non.

Face à ce constat, le Forges Judo a souhaité créer des cours spécifiques destinés à prévenir, sensibiliser et initier aux bons réflexes en cas de situation à risque.

Depuis deux ans maintenant, notre intervenant Emmanuel Le Gallic propose des séances de self-défense pour adultes et adolescents. Son parcours : 26 ans d'expérience dans la sûreté ferroviaire, formé « primo-intervenant », gestion des conflits et techniques de défense et d'intervention ; entraîné et formé auprès de gendarmes et policiers ; animateur d'initiations à la self-défense pour adolescents à la Garde républicaine de Sèvres-Babylone ; entraîneur de boxe et de self-défense pour particuliers et professionnels. L'approche proposée n'est pas un sport de compétition mais une démarche citoyenne d'initiation à l'autodéfense : connaissance du cadre légal et de la juste mesure des gestes, adoption d'attitudes préventives, maîtrise du stress et acquisition de techniques simples et adaptées pour se mettre en sécurité.

> **Contact** : Olivier Gaillard - forgesjudo@gmail.com - 06 61 89 50 46



Association sportive du golf de Forges-les-Bains

L'association propose des animations pour tous, des compétitions pour les plus aguerris, participe financièrement à certains cours collectifs. Elle organise des sorties journalières golfiques ainsi que des voyages d'une semaine. Nos bénévoles aident l'école de golf en accompagnant les nouveaux golfeurs ainsi que les enfants sur le parcours.

L'association participe aussi à des compétitions par équipe au niveau de la région Ile-de-France et organise en liaison avec la direction du golf, tous les ans en juillet, un trophée Seniors, compétition nationale ouverte à tous les meilleurs seniors, le 7 et le 8 juillet 2026.

> **Contact** : Caroline GONOT/Alain COFFINEAU

06.11.93.56.92 / asgolf.forges@gmail.com

www.as.golf-forgeslesbains.fr



La crèche L'île aux enfants fête ses 20 ans avec une grande tombola conviviale, réservée aux anciens

À l'occasion de ses 20 ans, la crèche L'île aux Enfants de Briis-sous-Forges organise une grande tombola festive le samedi 26 septembre 2026, au restaurant scolaire de l'école maternelle « Les Lutins ». Cet événement convivial est spécialement réservé aux enfants et aux bénévoles passés par la crèche depuis son ouverture.

Au programme : animations, stands gourmands et nombreux lots à gagner, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, fidèle aux valeurs de la structure. Ce moment de retrouvailles sera l'occasion de partager souvenirs et sourires autour d'une belle fête. Attention, la participation se fait uniquement sur inscription préalable.

> **Pour s'inscrire ou obtenir des informations :** ileauxenfants91.com@gmail.com



Tennis Club de Forges-les-Bains

Que vous soyez débutant, joueur loisir ou compétiteur, le Tennis Club de Forges-les-Bains vous accueille dans un cadre convivial et dynamique. Fort de ses trois courts, dont deux en terre battue praticables toute l'année, le club propose une offre adaptée à tous les âges et à tous les niveaux. Dès 3 ans, les enfants peuvent découvrir les joies de la petite balle jaune grâce à des cours encadrés par une équipe passionnée. Les adolescents et les adultes bénéficient également d'un large choix d'entraînements, de stages pendant les vacances scolaires, d'une préparation physique et de nombreuses animations tout au long de l'année. Le club participe également à la vie sportive locale à travers l'organisation de tournois homologués et le développement du pickleball, discipline en plein essor qui séduit de plus en plus d'adeptes.

Les inscriptions pour la saison prochaine se feront dans la limite des places disponibles lors du Forum des associations, le 12 septembre.

> **Contact :**

Renseignements et tarifs : Directeur sportif : Fabrice – 06 13 28 50 32
Plus d'informations sur le site du club FFT.



Les Archers de l'Hurepoix

Très bonne saison pour le club côté concours qui se terminera par le championnat de France Tir 3D à Ecoen en août et pour lequel 4 archers sont déjà préinscrits. D'autres podiums ont été obtenus lors des concours. En avril, lors du championnat départemental tir nature à Marcoussis, Thomas Lambert, champion départemental - cat. senior 2 arc droit, Muriel Petruzzella, vice-championne cat. senior 3 arc chasse. En mai au championnat de France tir nature, Thomas Lambert a obtenu une place de 28e au classement national dans sa catégorie, et dimanche 7 juin à Draveil lors du championnat départemental Tir 3D avec 7 archers de l'Hurepoix qui ressortent médaillés ! 4 champions départementaux : Stéphane Gheerbrant, S2AC, Vincent Petruzzella, S3AC, Sasha Pautrat, U15BB et Hadrien Brisson, U13BB. 3 vice-champions départementaux : Christophe Feuillet, S2BB, Thomas Lambert, S2AD et Muriel Petruzzella : S3AC. Un concours spécial débutants se déroulait aux Essarts-Le-Roi où une archère, Hélène Vrac (arc classique) est arrivée première. A Antony, Vincent Renault participait à une compétition nationale sur 50 mètres, où il a obtenu la 3e place. Les Archers réitèrent le Run Archery au Parc des Thermes le samedi 19 septembre de 14h à 18h, ouvert à tout le monde initiés ou pas à la course et/ou marche comme au tir à l'arc. Information sur facebook : Les Archers de l'Hurepoix. C'est un évènement ludique et sportif, l'inscription et le paiement de participation (5€) se fait sur Helloasso. N'hésitez pas à venir y participer !



TRANQUILLITÉ VACANCES

Toute l'année, les Forgeois qui partent en vacances peuvent bénéficier d'une surveillance régulière de leur domicile par la gendarmerie.



COMMENT ÇA MARCHE ?

L'opération tranquillité vacances permet d'assurer une surveillance de votre domicile lors de vos absences prolongées. Elle est assurée par des patrouilles organisées par la gendarmerie dans le cadre de ses missions.

En cas d'anomalie ou d'effraction, vous ou la personne de votre choix êtes prévenus..

Vous pouvez ainsi agir au plus vite pour limiter le préjudice subi.



LES MODALITÉS PRATIQUES

C'est très simple, gratuit et valable toute l'année.

Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez effectuer une démarche en ligne ou directement auprès de la gendarmerie de Limours au plus tard 48 heures avant votre départ. Vous devez préciser votre période d'absence, la personne à prévenir en cas d'anomalie...

➤ Télécharger le formulaire

sur www.forges-les-bains.fr/operation-tranquillite-vacances ou scanner le QRcode

➤ Gendarmerie de Limours

01 64 91 00 30
52 Rue de Marcoussis,
91470 Limours



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les Forgeois peuvent bénéficier de ce service gratuit, que vous soyez locataire ou propriétaire, que vous habitiez en pavillon ou en appartement.

Ce dispositif vous permet de partir en congés l'esprit tranquille.



QUELQUES CONSEILS POUR PROTÉGER VOTRE DOMICILE

Certaines règles simples permettent de ne pas s'exposer davantage.

- Protégez vos biens en fermant l'ensemble des portes et volets
- Verrouillez les voitures stationnées à votre domicile, ne laissez pas les clés à proximité
- Dissimulez vos biens de valeurs (argent, bijoux, matériel informatique...)



DES GESTES DE PRÉVENTION EN CAS DE DÉPART PROLONGÉ

- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte
- Annulez les livraisons à domicile ou utilisez un point de dépôt
- Prévenez vos voisins de confiance de votre absence en leur demandant de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets
- Évitez de faire part de votre absence sur les réseaux sociaux





INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE FORGES-LES-BAINS

9 rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr
La mairie est ouverte au public le lundi,
mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de
9h à 12h (hors vacances scolaires).

ESCAPADE CULTURELLE

38 rue de Vaux
91470 - Forges-les-Bains
- Mercredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- Vendredi : de 16h30 à 18h30
- Samedi : de 9h30 à 12h30
SUR RÉSERVATION
- Mardi et jeudi : de 9h30 à 11h30
pour les assistantes maternelles
(limités à 3 places)

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 17h
Tel. : 09 61 63 74 30

AGENCE POSTALE

6 Place de L'Église
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 40 44

L'agence postale est ouverte :

- le mardi de 9h à 12h30 et de 16h à 18h
 - le mercredi et jeudi de 16h à 19h
 - le vendredi de 16h à 18h
 - le samedi de 9h à 12h30
- Fermé le lundi

JOUR DE MARCHÉ

Le marché a lieu tous les samedis
matin de 8h à 13h, place de l'Eglise.

COLLECTE DES DÉCHETS

- Mardi matin : papiers et emballages
- Mercredi matin : ordures ménagères
- Vendredi après-midi en semaines
impaires : déchets végétaux.

→ Retrouvez toutes les infos
concernant la collecte des déchets sur
www.siredom.com



CARNET

La publication des naissances, mariages et décès dans le magazine
municipal est soumise à autorisation expresse et écrite des personnes
et familles concernées.

BIENVENUE À



Alix PAULET née le 19 décembre 2025 / Naya ALMEIDA née le 31 décembre 2025
Jannah MAZOUZ MEGE née le 2 janvier 2026 / Capucine FOURNOT LAFORÊT née
le 10 mars 2026 / Giulia HOARAU THOREL née le 23 mars 2026 / Lou PATACCHINI
née le 31 mars 2026 / Hailie OLIVIER BOURDELAS née le 14 avril 2026 / Alba
FIALETOUX née le 9 mai 2026 / Anna-Livia PLANCHENAUULT née le 23 mai 2026.

Alyssio RODRIGUES né le 8 novembre 2025 / Yassine TOLEON né le 4 décembre
2025 / Valentin BLONDEAU TANGUY né le 24 décembre 2025 / Mauro KAZMIERSKI
né le 12 janvier 2026 / Aws MANIA né le 22 janvier 2026 / Liven LAU né le 25 février
2026 / Eimeo RIMA né le 29 mars 2026 / Lilio PATACCHINI né le 31 mars 2026 /
Alessio POPA né le 6 mai 2026 / Léo GONÇALVES né le 3 juin 2026.

FÉLICITATIONS À



Coralie OLIVIER et Florian WOJTOWICZ le 31 janvier 2026 / Anaïs COLIN et Gabriel
CORRÊIA le 14 février 2026 / Laura GAMARD et Fabien CONÇALVES le 28 fé-
vrier 2026 / Aurélie DUMOULIN et Edouard DELESPIERRE le 18 avril 2026 / Lor-
na KUNTZ et Fabien CHEVILLARD le 7 mai 2026 / Claire PITTELOUD et Lambert
THIESSON / Elodie GODOY FERNANDEZ et William SUIRE le 23 mai 2026 / Nata-
cha BUNEL et Yoënn BURBAN le 6 juin 2026 / Karine HOFFNUNG et Dominique
SAVIN le 6 juin 2026 / Isabelle KARMANN et Pascal LEBOUCHER le 6 juin 2026 /
Mélody MASSAY et Kevin FINOT le 13 juin 2026.



DÉCÈS



Jean-Pierre DE COCKERE 89 ans, le 22 décembre 2025 / Maurice LEGRAND
90 ans, le 30 décembre 2025 / Jeannine TARDIVEL veuve MOIREAU 97 ans, le
30 janvier 2026 / Philippe NICOLAÏ 68 ans, le 18 février 2026.

L'AGENDA

Septembre à octobre



Scannez pour consulter
l'agenda complet



→ Du 6 au 31 juillet
et du 24 au 28 août

Vacances d'été à l'Escapade culturelle

Pendant les vacances, l'Escapade est ouverte du lundi au vendredi, de 10h à 17h. Consultez le programme d'activités et inscrivez-vous pour y participer !

→ **Escapade culturelle**
38 rue de Vaux - 91470
Forges-les-Bains / 01 78 83 05 34
Inscriptions :
escapadeculturelle@forges-les-bains.fr ou par sms/WhatsApp :
06 99 47 57 62



→ Samedi 12 septembre
à 11h45 au gymnase

Accueil des nouveaux Forgeois

Plus d'informations en
page 22.



→ Samedi 12 septembre
de 10h à 17h au gymnase

Forum des associations

Faites le plein d'activités
pour la rentrée !
Plus d'informations en
page 22.



→ Dimanche 13 septembre
de 8h à 17h rue et place de l'église

Brocante

Plus d'informations en page 22.

→ Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées du patrimoine

Consultez le programme en page 22 et
inscrivez-vous aux visites sur
www.forges-les-bains.fr



→ Dimanche 4 octobre
de 9h à 13h au parc des Thermes

Forges rose : course et marche solidaires

Plus d'informations en page 22.
Ouverture des inscriptions début
septembre sur www.forges-les-bains.fr



→ Dimanche 11 octobre
de 10h à 17h au parc des
Thermes

Fête de la châtaigne

Plus d'informations en page 22.



→ Du 6 au 30 octobre
à l'Escapade culturelle

Exposition "La science a du goût"

A l'occasion de la semaine du goût et de la fête de la science, la commune vous propose de découvrir l'exposition "La science a du goût", prêtée par l'INSERM. Découvrez les mécanismes physiologiques du goût et les avancées scientifiques entre nutrition. Cette exposition propose un parcours ludique et interactif, de la bouche jusqu'au cerveau.

→ Infos : www.forges-les-bains.fr



→ Samedi 14 novembre à
14h, salle Messidor

LOTO

Ouvert à tous, enfants et adultes, sur
inscription.
Plus d'informations à venir sur
www.forges-les-bains.fr



→ Samedi 21 novembre à
20h30, salle Messidor

Spectacle / théâtre « Un dîner d'adieu »

Pierre et Clotilde décident d'organiser des dîners d'adieu, forme ultime de divorce amical, où le principe est de se séparer d'amis trop encombrants. Mais en choisissant comme première victime Antoine, leur plus vieil ami, ils ignorent qu'ils mettent le doigt dans un engrenage infernal. Par les auteurs de la comédie "Le prénom".

→ Infos et réservations :
www.forges-les-bains.fr

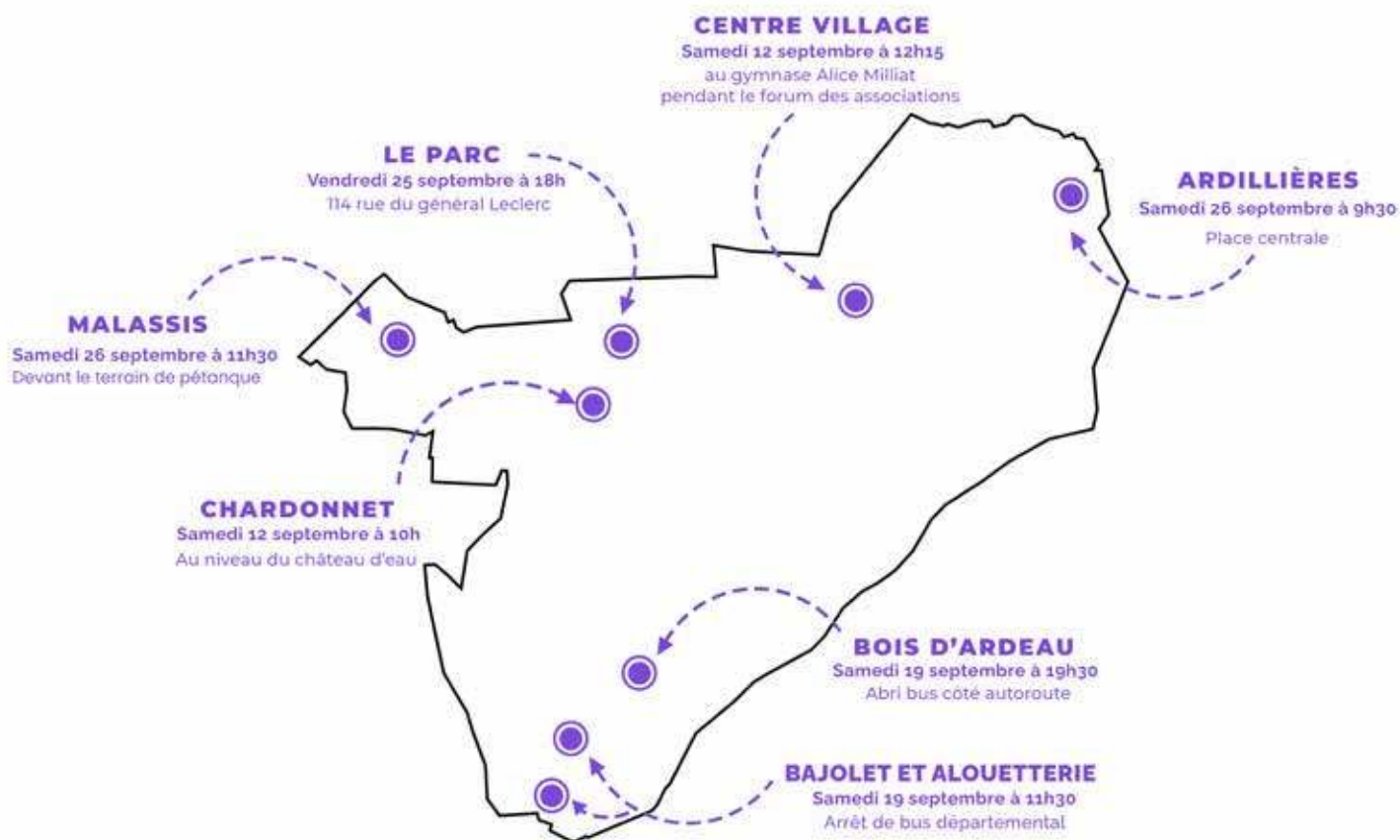


RÉUNIONS DE QUARTIER

à vos agendas !



A la rentrée en septembre, venez à la rencontre de Madame le Maire et de vos élus à l'occasion des réunions de quartiers. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger à propos de votre quotidien et de vos attentes.



À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

Vous souhaitez échanger avec vos élus, poser une question ou faire part d'une remarque concernant la vie de la commune ?
→ Contactez la mairie par mail pour prendre rendez-vous : mairie@forges-les-bains.fr

**Le Département
veille à la préservation
de 2 000 hectares
d'Espaces naturels
sensibles**

**Prenez
l'air!**

**À VOTRE
SERVICE...**

PUBLIC!

CD91/DIRECOM - 05/26 - Photo: CD - Publiex

essonne.fr

